

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA...	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique...	\$8.00
UNION POSTALE...	\$10.00

Édition hebdomadaire	
CANADA...	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

D'une affaire dont nous ne parlâmes guère

Landru, la presse et le Sénat français — Réflexions pour tous et même pour les Canadiens.

Nous soupçonnons beaucoup de nos lecteurs d'être fort peu au courant de l'affaire Landru, encore que celle-ci ait fait dans le monde un formidable tapage. Nous ne les avons point, en tout cas, ennuyés avec l'histoire du sinistre individu qui aurait fait disparaître une dizaine de femmes et dont les tribunaux français se sont ces temps derniers occupés. L'affaire comporte tout de même d'utiles leçons et nous voudrions aujourd'hui, après un sénateur français, sembler-il, en marquer une.

Le procès de Landru a donc été l'occasion de scènes et d'une publicité telles qu'un sénateur — nous n'avons encore que le compte rendu télégraphique de l'incident — aurait élevé contre elles, à la Chambre haute de France, une protestation indignée. Il aurait particulièrement insisté sur le fait que l'énorme publicité faite au procès aurait détourné de la conférence de Washington — où se jouait pour la France une si grosse partie — l'attention publique.

Le grief est sûrement fondé. Des millions de lecteurs français ont dû, pendant ces semaines tragiques, s'intéresser beaucoup plus vivement au sort des victimes présumées de Landru, et à celui de Landru lui-même, qu'aux débats de Washington. Le grief est fondé — mais il ne vise pas seulement l'affaire Landru. Il correspond, avec les nuances, à toute l'action de ce que l'on appelle en Amérique la presse jaune.

En donnant aux bagatelles, et particulièrement aux affaires d'assises, une importance énorme, cette presse distrait le public de toutes les choses sérieuses, et c'est précisément l'un de ses plus grands dangers. Comment voulez-vous qu'un peuple qu'on inonde de reportages sensationnels sur l'affaire Landru ou telle autre du même genre, puisse penser à des questions de grande politique, intérieure ou extérieure, à moins que celles-ci — telle une déclaration de guerre, par exemple, ou une loi de conscription — n'aient sur sa vie quotidienne une répercussion brutale et immédiate? Or ne peut-on donner à la lecture qu'un peu de temps et le cerveau de l'homme (ou de la femme) ordinaire ne peut, en dehors de la besogne urgente et des préoccupations personnelles inévitables, ne s'intéresser qu'à un nombre de choses limité. Lorsque ce temps et cette attention sont pris par des affaires comme celles de Landru ou de tel autre misérable ou malheureux, il ne reste rien pour le reste.

C'est par là que la presse jaune peut devenir, entre les mains d'un chef politique, d'un groupe de financiers ou même d'un gouvernement étranger, s'il s'agit de relations internationales, un si formidable et si dangereux instrument. Pour servir les intérêts de ses maîtres et trahir ceux du public, elle n'a pas besoin de mener une campagne directe, qui éveillerait des soupçons, susciterait des ripostes. Elle n'a qu'à faire son métier habituel et à empêcher les gens de penser à ce qui pourrait gêner ses maîtres.

Pis encore, elle fait cette besogne sans qu'on la lui demande, sans entente quelconque avec ceux qui en retirent le bénéfice indirect. Qu'un sujet exploitabile passe à l'horizon — on ira, s'il le faut, le chercher à l'étranger — la presse jaune saute dessus, l'exploite, le triture, concentre sur lui l'attention de ses lecteurs, et pendant ce temps-là les malfaiteurs publics peuvent opérer à leur aise.

Ceci, au reste, n'illustre que l'une des formes d'un danger évident pour tous ceux qui savent regarder. D'une façon générale, ce type de journal — même s'il a de la morale un souci plus ou moins grand — fausse chez ses lecteurs l'échelle des valeurs, leur fait attacher aux bagatelles une importance énorme, les distrait des choses vraiment considérables.

Mais c'est lui, aussi, qui a, commercialement, le plus de chances de succès. Du point de vue rendement, une affaire comme celle de Landru, savamment exploitée, est de beaucoup supérieure aux débats de la conférence de Washington. Cela ne prendrait pas deux minutes aux gens dont se plaint le sénateur français, pour lui en administrer la preuve claire. Cela vaut mieux pour le tirage, et le tirage est le grand solliciteur d'annonces. Nous ne savons plus lequel de nos confrères disait, il y a quelques mois, que la mauvaise tenue d'un journal suffirait à le tuer et montrait dans ce danger de mort appréhendé une garantie pour la dignité du journalisme. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur la presse du monde pour voir à quel point cette observation est fautive. Les plus gros tirages, et donc les plus grands succès financiers, coïncident trop souvent avec un minimum de tenue, et même d'estime publique.

La conclusion de ces réflexions plus vraies qu'optimistes? Simplement celle-ci: on ne peut guère espérer supprimer la presse jaune ou jaunâtre, mais on peut, surtout dans un pays relativement sain, par une campagne intelligente et méthodique, la contraindre à s'améliorer; on peut surtout faire voir son danger et la nécessité, si l'on veut que l'opinion s'intéresse à des questions d'ordre supérieur, de maintenir et de fortifier en face d'elle une presse dont ces questions soient l'objet principal.

Voilà qui, certes, n'est pas neuf, mais reste toujours aussi vrai et d'une aussi pressante urgence. On finira peut-être, un peu partout, par y songer.

Omer HEROUX.

Billet du soir

Enfonçons le clou!

Récemment une oeuvre canadienne-française soldait son exercice financier par un déficit substantiel. Ce déficit est le signe certain d'une bonne administration. Je connais le trésorier d'une autre institution qui se creuse la tête — pas longtemps, car elle est fertile! — pour établir à la fin de l'année un alarmant déséquilibre entre la colonne des recettes et celle des dépenses. «Un surplus, un surplus, dit-il, il ne pourrait rien nous arriver de pis. Un surplus ne boucle pas seulement le budget d'une institution, il boucle aussi la bourse de la charité, il tord la sympathie, il éloigne l'intérêt. Une oeuvre de charité qui prospère cesse d'être intéressante; ce n'est plus une oeuvre de charité, mais une institution commerciale à la veille de payer des dividendes. Il faut craindre le surplus comme la peste. Le retardé collectif d'une année ou deux, mais la maison ne recule que pour mieux sauter. Du désintéressement du public naît une crise qui la laissera pantelante, à demi morte ou tout à fait morte. Si le déficit est des maxima pour les trésoriers des institutions de charité, le leur drâit: Que

voire déficit soit rond, imposant, majestueux. Et complex toujours sur la charité. Attendez-la, elle ne vient pas; précédez-la, elle vole après vous.

Toujours est-il que notre institution, qui n'était pourtant point précisément de charité, se soumettait intelligemment à cette règle applicable à toutes les oeuvres quelle que soit leur nature. Séance tenue, la souscription est organisée. L'un se fend de cent dollars, qui passe pour le plus généreux. L'autre de deux cents, qui passe pour prodigue et emporté dans ses affaires; un troisième y va de mille dollars et pourtant il est riche et riche et chiche, cela se ressemble parfois beaucoup, comme chacun sait. Bref, une noble émulation entraîne tout le monde à fouiller dans sa profonde et à en sortir des réserves insonnées.

Dans un coin de la salle, un homme tourne son binocle de côté et d'autre pour suivre le progrès de l'élan de générosité. Il est baba et ouvre un large bec d'acier il ne tombe, au reste, aucune proie. Comment s'expliquer pareille générosité? Il n'y comprend plus rien et sollicite des explications d'un voisin qui, croit-il, le hasard lui a donné, mais qui s'est glissé près de lui pendant son ébahissement. «Mon cher, dit-il, y compris-je vous quelque chose? Il y a dix ans que le m'occupe de

cette oeuvre, plus de dix ans même. Chaque année, c'a été toute une affaire que de la maintenir à la surface. Depuis cinq ans, les générations se sont mises à pousser comme des champignons. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que cela dure, dure même en ce temps de crise. Je vous avoue que je ne reconnais plus les Canadiens. — Il y a cinq ans, répond l'autre, qui tient dans le coin comme il le voudrait un ennemi des campagnes de préjugés et de fanatisme, il y avait sept ans que le Devoir prêchait. La bonne semence prend sept ans à lever. Elle a levé maintenant et les récoltes se succèdent. Comprenez-vous?

L'autre rougit. Il se souvenait peut-être de ses imprécations contre ces gènes, contre ces empêcheurs de se coucher en rond. Il se souvenait peut-être que lui-même avait refusé tout secours quelconque, peut-être même tout annonce à ce journal dont sa maison d'affaires avait pourtant profité, parce que les patrons amplifiés jusqu'aux moelles conservaient pourtant un nom français et que les gens prenaient la bouteille sur la foi de son étiquette, sans savoir ce qu'elle contenait.

Si tous nos amis saisissaient comme celui-là l'occasion d'enfoncer le clou....

NEMO.

L'anarchie au conseil

Le comité exécutif reçoit un vote de non confiance. — M. le maire donnera l'exemple de l'économie. — Le «civisme» ne coûte que \$300 à Toronto.

L'anarchie continue à l'hôtel de ville.

Le conseil élit un comité exécutif. Ce comité exécutif est chargé du gouvernement de la ville. Il constate que les revenus produits par une taxe de \$135 seront insuffisants. L'augmentation de l'impôt, à son avis, s'impose. Une loi du parlement provincial autorise le conseil à porter à \$150. M. Brodeur, au nom de ses collègues, veut s'en prévaloir. Dans un discours concis et substantiel, il résume la situation, énumère les motifs qui justifient cette augmentation. Nous n'aurions ni entretien des édifices municipaux, ni arrosage, ni réparation des rues et des trottoirs, ni enlèvement des déchets. Impossible, au surplus, de compter sur le budget supplémentaire; il a été engagé par les anciens commissaires qui trouvaient à Québec des complaisances.

En dépit de cet exposé à l'encre de Chine, le conseil ou plutôt la majorité du conseil a refusé l'augmentation.

Qu'on a offert les partisans du statu quo? M. Trépanier reconnaît que l'augmentation de l'impôt est nécessaire, mais il a peur que les propriétaires ne passent aux localités. Cela, en effet, leur fournirait un prétexte. Mais combien les localités se réjouiraient s'il n'avait à payer que l'augmentation de 15 sous par cent dollars d'évaluation? Secondement, il ne faut pas oublier que ce sont les localités, la majorité, l'immense majorité, les 80 pour cent de l'électorat, qui sont responsables de l'élection de M. le maire et de l'élection de tous les échevins qui ont joué, jouent et joueront un rôle néfaste à l'hôtel de ville. Il n'est pas mal qu'incurie retourne à son maître et que le locataire se rende compte que d'être de faibles administrateurs qui escamotent son vote en préchant des concessions démagogiques, en lui promettant de sévir contre le propriétaire, c'est, en définitive, se donner à soi-même des coups de pied quelque part; car tant que nous n'aurons pas le communisme complet, dont la loi provinciale des loyers est le signe précurseur, il y aura des propriétaires qui pourront passer leurs charges aux localités en les grossissant même un peu. De sorte que toute administration dure pour le propriétaire est par le fait même dure pour le locataire. En se donnant le plaisir de choisir des hommes comme M. le maire et certains de ses collègues, tant dans l'ancien régime que dans l'actuel, les ouvriers-locataires ont contribué à grossir le budget de la ville, à y creuser des déficits et à en creuser dans leur propre budget chaque mois en payant leur loyer au propriétaire. En élevant des démagogues, ils croient narguer le capital et jouer des niches aux proprié- taires. Ils s'amusent au jeu de cracher à l'air. On sait quel est le résultat. Chaque mois le locataire propriétaire paie tribut à son propriétaire pour avoir voulu l'emporter.

Que M. Trépanier s'en persuade bien: le nombre des propriétaires diminuera tant que l'influence du propriétaire sera réduite et comprimée et plus il y aura de localités et plus il y aura de propriétaires.

Quant à M. le maire, il a été plus sérieux qu'on ne prévoyait. Il a conseillé l'économie partout, dans tous les départements. Le collectif tous indique bien qu'il n'exclut aucun, le sien pas plus que celui des autres. Or, en attendant qu'il se mette lui-même la tête sur le billot au comité des bills privés de l'économie et qu'il demande d'une voix héroïque la réduction de son traitement, il peut opérer d'une main courageuse des retranchements. Il demande qu'on lui remette les pouvoirs qu'exercent les anciens maires de Montréal, au temps où l'on croyait nécessaire de porter à ce poste des hommes sérieux. Or ceux-ci, tout en exerçant des pouvoirs que le maire n'a pas, trouvaient moyen de se contenter d'un seul secrétaire au lieu de deux, n'avaient point de chauffeur et ne

mettaient point à leur porte un agent galonné pour protéger leur popularité.

De ce chef, et sans que l'administration en souffre en rien, le maire pourra économiser quelques milliers de dollars. Il n'est pas douteux qu'il le fasse.

Il propose aussi d'exercer partout l'économie. Il mentionne la baisse des matériaux, mais, par contre, il s'oppose catégoriquement, comme il l'a déjà dit, à toute baisse des salaires. De plus, il n'a pas révélé le trésor enfoui où il compte trouver le million qu'il nous faudrait pour mener à bien l'administration municipale et donner à la ville de Montréal les services dont elle a besoin.

Il hésite même à s'engager vis-à-vis le parlement de Québec. Il même violemment la lutte pour accroître ses pouvoirs, c'est à craindre, et moi-même celle pour accroître les revenus de la ville.

C'est pourtant de là que doit venir le soulagement. On demande dans certains quartiers de partager l'argent facile résultant du commerce des alcools. Point n'est besoin de désigner cette source. Nous avons droit d'espérer une restitution du gouvernement de Québec qui nous exploite depuis des années et nous avons le droit aussi d'espérer qu'il ne tirera pas volontairement nos sources de revenus. Qu'il nous abandonne les recettes de la Cour du record et des théâtres, une partie de la taxe sur les camion et qu'il rétablisse la surtaxe sur les compagnies d'utilité publique, qu'il contribue à la Commission métropolitaine, et nous n'aurons pas besoin de nous associer à son singulier négoce.

Il serait juste aussi de songer à réduire le salaire des échevins. Ceux de la ville de Toronto, on l'a vu par les journaux de ces jours derniers, ne touchent que trois cents dollars par an. (Il ne paraît pas qu'il y ait pénurie de candidats.) Ils ont demandé que leur salaire fut porté à \$1,200 par an, soit \$300 de moins que celui de nos propres échevins, mais l'électorat a dit non à huit contre un, ce qui marque la force du sentiment. Nous sommes sûr qu'à Montréal pareil référendum aurait pareil résultat. On pourrait au moins en faire l'essai. Le maire donnerait, comme nous l'y invitons plus haut, un bel exemple de civisme s'il offrait de souper son traitement par la moitié. Il pourrait ensuite demander aux hauts fonctionnaires d'en faire autant.

Louis DUPIRE.

Bloc-notes

Les traitres?

Un ancien ministre des travaux publics dans le cabinet Borden, M. Robert Rogers, qui prit sa retraite du ministère Borden même, il y a déjà quelques années, sans qu'il ait jamais su au juste pourquoi, continue de prêcher la résurrection du parti conservateur. Battu lui-même comme candidat conservateur, à la récente élection générale, dans un comté manitobain, M. Rogers en tient néanmoins, devant la défaite écrasante de M. Meighen, pour la reorganisation du parti conservateur. Mais il ne veut ni coalition, ni d'alliance; il cherche le retour à l'ancien parti conservateur, si tant est que cela puisse se faire. Selon lui, ce n'est pas le parti conservateur, mais un parti hétéroclite, bâtarde, qui subit la défaite, le 6 décembre. «Le parti qui est allé aux urnes électorales, il y a quelques semaines, avec un nom long d'une aune et un programme encombrant, n'était pas le parti conservateur. Le parti conservateur est sorti d'Ottawa le jour où le gouvernement unioniste y est entré. Le parti conservateur, ce jour-là, suspendit ses opérations. Ce n'est pas du 6 décembre que date la défaite, mais du jour où des traitres au parti conservateur ouvrirent la porte et laissèrent pénétrer les ennemis dans la place. Jetons la voile sur la période qui suivit cet acte manifeste de trahison. Les échevins du Canada, rien de se prononcer la-dessus, dit entre autres choses M. Rogers. On sait qu'il fut toujours hostile au régime unioniste et qu'on a dit couramment, au temps où il quitta le ministère Borden, qu'il en sortait pour ne pas y onderver des ennemis politiques qui y entraient. Pour l'heure, notons que M. Rogers qualifie la formation du ministère unioniste de trahison et parle des gens qui le lancèrent de «traitres au parti conservateur». C'est s'exprimer assez catégoriquement sur M. Borden, Meighen et cinq ou six autres politiciens du temps qui s'unirent aux Rowell, aux Sifton, aux Calder, aux Carvell et à d'autres prétendus libéraux pour monter le ministère de 1917, qui eut la fin ignominieuse qu'on sait, déserter par presque tous ceux qui en firent d'abord partie. Quand à la reorganisation du parti conservateur, M. Rogers court le risque de mourir avant de la voir.

Une histoire scabreuse de divorce, aux États-Unis, fournit de la copie à n'en plus finir aux journaux américains à sensation; elle leur donne aussi une autre occasion d'écrire toute sorte de balivernes et de sottises. On en peut juger par ce que publiait, par exemple, l'autre jour, le News de New-York, dans une dépêche datée de Montréal: «Dans la vallée du Saint-Maurice, on les télégraphes et les chemins de fer sont choses inconnues, le procès Stillman a pris les proportions

d'un grand débat politique. Dans des villes comme Grande Mere (le journaliste américain a un orthographe un peu fantaisiste, mais s'il n'y avait que cela...) les élections municipales se font sur deux listes, la liste de madame Stillman et la liste des adversaires de madame Stillman (la towns like Grande Mere the officials are elected on pro-Mrs Stillman or anti-Mrs. Stillman tickets). Les agents des deux parties au procès ont visité la vallée toute gelée, depuis deux ans, apportant aux villageois mépris et simples échos d'un scandale connu de par le monde» (Sunday News, 1er janvier 1922, page 3). Le bonhomme qui a télégraphié cela d'un hôtel montréalais, à la veille du souper copieux du Nouvel An dans un café de nuit montréalais, n'a jamais dû mettre le pied dans la vallée du Saint-Maurice; car il y aurait vu des chemins de fer, des télégraphes, des téléphones, des écoles, des journaux, des églises, des usines, une population qui, pour n'être pas pauvre, est aussi respectée, sinon davantage, que la masse de la population américaine, et n'a pas perdu la tête, parce qu'elle ne lit pas ou ne lit presque pas de journaux jaunes; il y aurait aussi appris que le scandale dont il vit, et son journal, plusieurs journaux avec lui, n'y fait guère de bruit, qu'on ne fait pas les élections municipales la-dessus et, enfin, que Grand-Mère n'est pas bien loin des Trois-Rivières, qu'une couple de chemins de fer y passent, ainsi que des télégraphes, que des centaines de milliers de gens le savent et que quand il télégraphie à son journal des phrases comme celle que nous venons de citer, il se couvre et le couvre de ridicule et prend figure d'imbécile, aux yeux des gens ceux qui ne pensent pas que New-York et l'affaire Stillman sont le centre du monde et de ses préoccupations.

En marge d'un royaume

On se rappelle comment l'ancien empereur d'Autriche-Hongrie, Charles de Hapsbourg, rentré en Hongrie ces mois derniers, a été arrêté et déporté pour le reste de ses jours sur des îles de l'Atlantique, loin du continent européen. La Libre-Parole, de Paris, voit dans les dessous de l'exil de Charles de Hapsbourg des manoeuvres anglaises et pose cette double question: «La volte-face de l'empereur Charles, régent de Hongrie, à l'égard du roi Charles, n'aurait-elle pas été provoquée par une démarche très pressante du ministre britannique? L'empereur Charles, protestant, n'aurait-il pas été très vivement pressé en faveur de l'accession du duc de Connaught, à la succession au trône britannique? Il ne paraît pas qu'on ait encore répondu à ces deux points d'interrogation. Ce que l'on sait, c'est que le gouvernement anglais ne néglige aucune occasion de se ménager des intelligences dans l'Europe continentale et qu'une partie des trônes européens sont occupés par des souverains liés d'assez près à la dynastie royale anglaise. Un de plus, cela ne serait pas négligeable.

Folie

On télégraphie de New-York que des conciergeries somptueuses, récemment ouvertes à quiconque cherche un logement et veut y mettre le prix, se louent de \$10,000 à \$55,000 par an et que l'on y dort jusqu'aux boutons des portes. Des foules exploitent d'autres, pareilles folies soulèvent des colères qui ont des répercussions dans différents domaines et, de New-York, ces vents de folie et de colère s'en vont souffler d'un bout à l'autre de l'Amérique. C'est de la civilisation?

A noter

On remarquera, dans la liste des comités ontariens où la population s'est accrue sensiblement depuis 1911, que ceux où elle a le plus augmenté, dans les régions rurales, sont précisément ceux-là où les Franco-Ontariens se sont établis et qu'ils travaillent à développer, depuis une ou deux décades. Le détail à son importance.

G. P.

Pour le 12e anniversaire du DEVOIR

REUNION INTIME

A l'occasion du douzième anniversaire de la fondation du Devoir, il y aura, le 12 janvier prochain, à Montréal, une réunion-casernie intime des amis du journal.

Nous avons préféré ce mode qui permettra à nos amis d'échanger avec les rédacteurs et les administrateurs de libres réflexions à la grande réunion publique où l'on n'entend forcément que quelques voix.

Il s'agit essentiellement d'une réunion de travail, destinée à chercher les moyens d'étendre et de fortifier l'influence du Devoir. Les organisateurs visent à l'action. Il ne s'agit pas de faire une manifestation, mais d'obtenir des résultats.

Nous prions ceux de nos amis qui désireraient assister à cette réunion de vouloir bien nous en prévenir avant le 7 janvier. Il leur sera remis, sur simple demande, une carte d'entrée.

On se réunira à huit heures, salle des Syndicats catholiques, 3, rue Cruikshank.

La politique

Une campagne antifrançaise se dessine

Ce que l'on prépare à Toronto — La «French domination» — L'avenir de la confédération — Session en mars.

Les politiciens et la politique avaient rendu en 1867 la Confédération inévitable et nécessaire parce qu'ils avaient engagé le pays dans une impasse d'où ils ne pouvaient le sortir que par un moyen de cette sorte. Les perses de la Confédération jouaient un peu le rôle du bourgeois qui essaie de ramener les événements de la période constitutionnelle actuelle. Qu'il suffise de penser un instant aux revendications fanatiques de Brown, à l'esprit d'injustice qui régnait, à l'abus du temps, dans un but électoral.

Depuis la Confédération jusqu'à nos jours les mêmes faits et les mêmes méthodes travaillent au même résultat. Le Canada n'est pas naturellement un pays un, homogène, la nature l'a divisé de toutes sortes de manières, et les candidats aux postes de députés ainsi que les organisations de parti exploitent, avec la presse, les antagonismes qui jaillissent d'eux-mêmes de la configuration du sol, de la différence des races, de la diversité des religions qui se sont attirées la confiance et le zèle des âmes. Chaque élection ramène une recrudescence de ces tentatives dissolvantes pour l'unité nationale. Les uns la font inconsciemment, sans se rendre compte tout à fait de la nocivité de leurs paroles, d'autres croient la justifier pour des buts élevés, et enfin, les troisièmes, qui sont cyniques, n'hésitent pas à employer n'importe quel argument pour le salut d'une victoire du parti. Cette dernière catégorie est de beaucoup la plus nombreuse.

Le nombre de ces destructeurs de la nation est nécessairement limité. Ce sont ceux qui donnent le branle, sonnent le tocsin, élèvent à bout de bras dans le ciel le brandon de la discorde chez les révolutionnaires. Mais par un phénomène curieux, ce sont précisément ces gens qui sont les moins sincères et les moins convaincus. Règle générale, ils ne partagent pas les haines qu'ils inoculent à la multitude, et ont pour tous ces sentiments le dédain le plus complet. Financiers, Industriels ou politiques avides du pouvoir, tous planent beaucoup au-dessus de cette atmosphère et ils exploitent les mouvements de colère, d'amertume ou de révolte qu'ils déclenchent dans la foule. Ils restent impassibles, comme un musicien qui pèse sur une note du clavier afin d'en tirer un son déterminé. Combien d'articles virulents, de discours sarcastiques ont été écrits ou prononcés avec la plus belle désinvolture, dont l'auteur ne croyait pas le premier mot, mais qui avaient un effet marqué et profond sur les lecteurs et les auditeurs! Certains articles en particulier, qui nous feraient bondir d'indignation, ont été écrits sur le coin d'une table de rédaction, en causant, en riant, et même temps que le journaliste répétait de temps en temps à des confrères réunis une phrase très «forte», très corsée, ou il n'y avait pas un mot de vrai, mais que ses lecteurs croiraient dur comme fer jusqu'à l'article de la mort inclusivement. On peut même répéter avec certitude que presque tous les articles écrits contre notre race et notre religion, notre langue, quelquefois, l'ont été de cette manière. Les chevaliers de la plume ont ordinairement plus de connaissances et de renseignements, plus de dilettantisme, il est assez rare de les voir se gober avec tant d'aplomb. Ils savent alors qu'ils jouent à la politique, suscitent des forces contre d'autres forces, et travaillent pour un autre résultat que le résultat précis qu'ils obtiendraient. Les exploitateurs sont là, au-dessus d'eux, qui ramassent le gibier que leurs comparses ont levé et tué, et qui dirigent tous les rabatteurs.

Par de pareils moyens, ils sont arrivés au joli résultat du six décembre, c'est-à-dire à un régime parlementaire où l'est, le centre et l'ouest ont chacun leur représentation qui s'opposent en parlement, sans compter les autres divisions réelles qui ne se sont pas manifestées au jour de la dernière élection, mais que l'on travaille avec une ardeur constante. La séparation de l'est d'avec l'ouest a des bases économiques. Pour favoriser le commerce canadien entre tous les points du territoire canadien plutôt qu'entre divers points du territoire canadien et du territoire américain plus rapprochés, il nous faut un tarif plus élevé qu'une autre nation. Les industriels ont abusé de ce droit de construire et ils ont construit de fait un mur trop élevé, et l'ouest qui souffrait le plus se révolte. Il n'y a guère de manufacturiers dans ce coin du pays. Alors les progressistes, pour soulever un peu la passion populaire et attendre plus sagement leur but ont excités les électeurs contre l'est. Quelques-uns n'allaient pas trop loin, d'autres se rendaient à l'extrême, tous excitaient l'antagonisme à raison ou à tort. Les manufacturiers de l'est, qui tiennent à conserver leur proie, ont répondu en soulevant des préjugés

de l'est contre l'ouest, parce qu'ainsi ils pouvaient consacrer la victoire. Et voilà notre pays divisé en deux.

Cependant on peut mesurer le degré de sincérité qui régnait dans l'appréhension des financiers lorsqu'on pense à la brusque volte-face qu'a accomplie la presse ontarienne de 1917-1921, alors que les calomnies et les injures les plus passionnées ont été remplacées par des éloges et les éloges par des injures. Que leur intérêt demande aujourd'hui un autre revirement et nous en serons témoins pas plus tard que demain matin. Cependant, pendant ce temps-là, il ne manque pas de gens pour prendre très au sérieux toutes ces histoires.

En 1917, l'intérêt de ceux qui tiennent les ficelles demandait une division selon les lignes de race. Le Canada a eu cette division, avec une netteté remarquable pour notre temps et notre époque; le degré de crédulité de la population canadienne surprend tout le monde. Il est évident que les journalistes ontariens n'avaient pas de nous la mauvaise opinion qu'ils expriment, mais il s'agissait de nous engager profondément dans la guerre. Quant à nous, nous nous déclarons sincèrement en faveur des idées qui n'étaient pas flambables et que nous croyions telles.

Aujourd'hui que vient de se terminer une de nos élections les plus sectionnelles, une autre campagne de race et de religion commence déjà à sévir, parce que des politiciens et, en arrière d'eux, quelques industriels espèrent par ce moyen ramener au pouvoir un parti défait. «Le Québec domine le pays, la religion catholique remporte une victoire, l'est va imposer à l'ouest toutes ses volontés.» Voilà ce qui se dit, s'écrit et se croit même, à Toronto. C'est l'ancienne politique qui continue à travailler au brisement de la Confédération. On tire dans un sens, on tire dans l'autre, on tire de partout, sur tous les côtés, et l'on espère en même temps que le lien ne se rompra jamais. Il peut, en effet, ne se pas briser, mais ce ne sera point parce que l'on n'aura pas fait d'efforts pour y arriver.

Et l'on vient à cette conclusion que l'élément dissolvant de la Confédération, c'est la politique, et que les facteurs dissolvants sont les politiciens. Aussi longtemps que nous aurons une politique et des politiciens, aussi longtemps ils rassembleront leurs forces pour la détruire d'une manière et de l'autre et nous achèveront vers ce but. Ils sont à l'oeuvre en ce moment, comme ils l'ont été depuis de nombreuses années. Cependant, ceux qui les manœuvrent sont en arrière d'eux; et c'est toujours un peu chez eux que reste la solution définitive, que nous imposerons leur intérêt.

En l'absence du premier ministre qui a quitté, hier soir, la capitale pour Denver où l'un de ses frères est assez dangereusement malade, la situation politique dans la capitale est toujours la même. M. Fielding remplace son chef et les autres ministres sont revenus à Ottawa, hier, dans la journée et dans la nuit. Il y a eu réunion partielle du cabinet. Les brefs des élections ministérielles seront tous émis avant la fin de cette semaine, parce qu'à cette date, tous les rapports d'élection seront reçus. On ignore encore où se présenteront les deux ministres sans comité, M. Stewart, de l'Alberta, pourrait bien être obligé, en définitive, de prendre la route du Sénat pour se rendre à son département si aucun progressiste ne veut démissionner pour lui faire place. Cela paraît même probable. M. Murdoch se présenterait probablement dans l'Est. Quant au Dr King, qui remplacera M. le sénateur Bostock, dans une quinzaine de jours aux travaux publics, il sera candidat dans le comté de Kootenay-est où le député libéral lui laissera place libre.

On parle de s'opposer encore à l'élection de M. King dans l'Ontario. Les unionistes semblent avisés. Les points, mais la négative paraît prévaloir. M. Meighen, lui, pourrait bien avoir un adversaire dans Grenville, puisqu'une délégation de ce comté est à Ottawa, aujourd'hui, pour conférer avec les chefs du parti et de l'organisation libérale.

Les ministres de l'Est et des Provinces arrières seront élus par acclamation tandis que M. Murdoch, M. Stewart et M. King, pour ne pas bien avoir des adversaires.

Le nouveau cabinet ne pourra préparer la nouvelle législation avant le commencement de mars, à ce que l'on croit ici, de sorte que l'ouverture de la session pourrait bien être retardée d'une couple de mois.

Léo-Tanvi de SROSIERS.

Voulez-vous lire des compléments aux chefs des partis politiques, ou si vous voulez savoir la vérité sur les élections et les partis? Pour la vérité, lisez le Devoir. Deux mots, \$1.

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'adressent au papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une lettre de la-vie, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

A propos de M. Racey

Henri Bourassa, Esq.,
Editor "Le Devoir"
Montreal.

My attention has been drawn to an inaccuracy in "Le Devoir" (Blue-Notes) column of Jan. 3rd, in which my name appears.

Permit me to say in correction of this error that my services were not loaned to Mr. Meighen's publicity bureau, but that any little service I gave was a purely personal matter between a gentleman, whose manliness and political ability I warmly admire, and myself.

Neither Lord Atholstan or the "Star" had anything to do with this matter, and I would be obliged if you would correct this mistake.

Believe me, Sir,

Yours very truly,

A. G. Racey.

454 Lansdowne Ave.

N. de la R. — Nous avons reçu cette lettre de M. Racey, hier, trop tard pour l'insérer le même jour. L'affirmation que signale M. Racey n'est pas du *Devoir*, mais d'un journal très répandu dans les milieux anglo-canadiens, le *Financial Post* de Toronto; le *Devoir* le disait tout net dans la note dont parle M. Racey. Nous laissons la responsabilité de cette assertion au *Post*. Enfin cette note du *Financial Post* a fait son tour de presse, dans les provinces anglaises, depuis une couple de semaines. Nous n'avons lu, dans aucun des quotidiens qui l'ont reproduite, non plus que dans le *Financial Post* lui-même, une mise au point de la part de M. Racey. Faut-il croire que M. Racey ou l'un qui lui a signalé la note du *Devoir*, lit le *Devoir* avec plus d'attention qu'il parcourt les journaux anglais du pays, même ceux de Toronto? Ce serait en réalité fort aimable pour le *Devoir*.

Il y a des journaux qu'on feuilletait distraitement. Il y en a d'autres qu'on lit. Le *Devoir* est un journal à lire. Un mois, 50 sous, un an, \$6.

Le pain "Naturel" de

PAQUETTE

répond bien à l'organisme humain. Votre épicerie le vend, nos livreurs aussi ou téléphonez: St-Louis 863.

L'affaire de la
"Shevlin Clarke"

LES PREMIERS TEMOINS SONT
ENTENDUS. — LES COUPES
DE BOIS DE CETTE COMPAGNIE.

Fort Frances, Ont., 4 (S.P.C.). — La cause de la province d'Ontario contre la Shevlin Clarke Lumber Co. a été entendue hier, M. Alan MacDonald, sous-agent des terres de la Couronne, a déclaré qu'il avait fait des relevés des limites 44, 45 et 49 dans Quetico Park. Il a fixé le prix à \$8.50, lequel basé sur la valeur de la limite 51 vendue en 1917, ce dernier prix ayant été fixé dans un rapport fait par lui à M. Watts, alors agent des terres de la Couronne. Il n'avait jamais vu les limites lorsqu'il en fixa le prix.

C'est M. Watts qui lui avait dit de fixer ce prix. On lui avait dit de faire un estimé de 24,900,000 pieds de bois dans cette limite et il y en avait déjà 45,000,000 de pieds de coupes que la Shevlin Clarke Co. acheta. Le témoin commençait à dire comment il fut nommé énumérateur et officier rapporteur du district lorsque le tribunal s'est ajourné.

Fort Frances, Ontario, 4. — Le procès de la province d'Ontario contre la Shevlin Clarke Lumber Co. a recommencé hier matin, devant le juge Logie et les six avocats présents: MM. N. W. Rowell, c.r., R. T. Harding et E. G. McMillan, pour la Couronne; et MM. Glyn Osler, c.r., G. R. Murdoch et H. A. Tibbels, pour la compagnie.

Les procédures ont commencé par une discussion entre MM. Rowell et Osler au sujet d'un amendement aux plaidoiries de la Couronne qui prétendait entr'autres choses, que la Shevlin Clarke Co. avait obtenu une évaluation injuste et frauduleuse de deux limites à bois en promettant à l'inspecteur du gouvernement une position comme énumérateur électoral. L'amendement prétendait aussi qu'une expérience de feu de forêt avait été en réalité une vente de bois de la Couronne. Le juge a accordé les amendements.

Le premier témoin cité par la Couronne, a été M. Frank S. Lana, surintendant des terres et produits forestiers de la International Lumber Co., depuis le 1er août 1919.

A M. Rowell, qui l'interrogeait, il a répondu que ses bureaux étaient dans la Minnesota et a ajouté être au courant des prix normaux des limites à bois dans cet Etat en 1919. Il a cité une vente à \$17.25 les mille pieds et une autre à \$12.00 les mille pieds, échelle Scribner. Sa compagnie, suivant lui, paye maintenant \$15.50 les mille pieds pour une limite et jusqu'à \$19.00.

Deux années sont accordées pour couper du bois sur une limite à moins que des prolongations de termes ne soient accordées par la commission du bois de l'Etat. Les lois de cet Etat exigent toutefois la destruction des broussailles.

Une liste des prix payés pour différentes limites durant deux ans a été lue par le témoin qui dit la catégorie de bois achetée par la compagnie. Il a aussi présenté des cartes qui ont été déposées. Les prix payés pour des limites en excédant sur l'estimé de l'Etat sur le prix probable varient jusqu'à 115 p. c. de plus que l'estimé.

A M. Osler, M. Lana a déclaré qu'il ne savait rien des prix de coupe en Ontario.

Ces prix du Minnesota n'ayant pas de relations avec les prix d'Ontario, les firmes avec lesquelles il a été en relations n'ont pas en tant qu'il le sache, acheté de bois canadien et ne prêtent aucune attention aux prix canadiens.

Il ne sait pas que les prix de coupe en Ontario sont inférieurs à ceux du Minnesota. Au sujet de la limite G-49, achetée en janvier 1921, il ne se souvient pas du prix de la vente, bien qu'il en ait entendu parler. Il ne fait qu'apprendre que le prix a été de \$9.00 les mille pieds plus deux dollars de droits pour la Couronne.

Pressé de questions par M. Osler, le témoin a admis qu'il y avait une concurrence considérable dans certaines parties de la ceinture du bois pour approvisionnement de moulins en dehors des limites. Il ne peut cependant mentionner les localités.

M. Lana a déclaré que les limites en question étaient situées près des chemins de fer.

Alan MacDonald, sous-agent des terres de la Couronne à Fort Frances depuis le mois d'août 1916, a été ensuite assommé. En 1919 il a fait un estimé du bois dans les limites 44, 45, 46, 49 du Parc Quetico. Il a estimé à 25,000,000 de pieds le bois de la limite 44; à 30,000,000 celui des limites 45 et 46; à 12,000,000 celui de la limite 49, évaluant ce bois à \$8.50 les mille pieds y compris les droits de la Couronne.

A M. Rowell le témoin a déclaré que c'était la seule expérience qu'il avait eue de l'évaluation du bois sur des étendues considérables avant et depuis. Il avait fixé le prix de \$8.50 pour la vente de la limite 51 en 1917.

Cette limite avait été vendue à la Shevlin Clarke Co., croit-il. Il avait fait un rapport sur cette limite à l'effet qu'il y avait 24,900,000 de pieds de plus dans la limite et avait évalué ce bois à \$7.00 les mille pieds. Il n'était jamais allé sur la limite et n'avait aucune notion de la valeur de ce bois.

Il avait signé ce rapport à la demande de M. Watts, agent des terres de la Couronne à Fort Frances, mais il avait protesté contre cette action. M. Rowell a lu un télégramme du sous-ministre demandant de faire faire un estimé de la limite. Vingt-trois jours s'écoulèrent entre la réception du télégramme et l'envoi du rapport. Or, en autant qu'il sache, la limite n'a pas été inspectée.

Le témoin a admis cependant qu'il avait signé une esquisse donnant la quantité de bois dans les différentes parties de la limite. Toute l'explication donnée à ce sujet a été qu'il travaillait sous les ordres de George Watts, agent des

terres de la Couronne.

D'après les rapports qui ont passé par son bureau il a été coupé 45,000,000 de pieds de bois dans la limite et la coupe n'est pas encore terminée.

Retournant à la limite 49 il avait estimé qu'il y avait 12,000,000 pieds de bois sur cette limite et ses dossiers accusent qu'il en a déjà été coupé plus de 11,000,000 de pieds.

La Shevlin Clarke Co. travaille encore dans cette limite et y possède un chantier cet hiver. Il ne sait pas combien il y reste de bois.

Le témoin a eu quelques conversations avec M. Mathieu, vice-président et gérant général de la Shevlin Clarke Co. avant d'estimer la limite.

Une conversation avait trait aux appareils pour parcourir la limite. Une autre avait trait à sa nomination comme énumérateur du district, etc. Son salaire comme agent des terres de la Couronne était alors de \$1,500 par année et il fut payé pour ses services d'énumérateur en plus de son salaire.

Il a aussi été nommé officier-rapporteur. Son compte d'énumération ayant été de \$263 il demanda \$200 comme surplus à cause des difficultés de son travail. La loi lui en donnait le droit.

TEMOIGNAGES
DIFFÉRENTS

L'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE
DANS L'AFFAIRE TREMPÉ
COMMENCÉE D'HIÉR. — M.
THEORET ET LE 30 ST-JAC-
QUES.

Le juge Lanctôt a commencé à entendre l'enquête préliminaire, hier après-midi, dans la cause de M. Joseph Robert contre J.-R. Trempe, accusé de parjure.

M. Trempe avait fait serment qu'il avait vu M. Agilbert Théoret, candidat agraire dans le comté de Deux-Montagnes, entrer au 30 St-Jacques, dans les bureaux du parti libéral-national-conservateur, le 25 novembre dernier, au matin.

Plusieurs témoins ont été entendus. Le premier, le notaire J.-B. Latour, a déclaré qu'il a été appelé par M. Trempe au no. 30, rue St-Jacques. Ce dernier lui a déclaré qu'il venait justement de voir M. Théoret sortir.

Un autre témoin, M. Belley, commissaire de la Cour supérieure, a déclaré que le serment n'avait pas rempli toutes les formalités requises pour la prestation du serment.

Le voisin de M. Théoret, M. Mondou, a déclaré dans son témoignage que le jour en question, M. Théoret avait fait boucherie et qu'il n'avait pas quitté la maison.

Mme Théoret a déclaré la même chose, ainsi que M. Harry Charette. Tous les trois ont vu M. Théoret à tous les instants de la journée principalement dans l'avant-midi.

Le juge a ajourné la cause au 9 janvier prochain.

ANNIVERSAIRES

Ceux qui doivent présenter des cadeaux d'anniversaire en janvier, en février et même en mars, pourront se prévaloir de notre vente actuelle, au rabais de

20%

Ils feront une importante économie, ou ils offriront un plus bel objet pour leur mise.

Il est rappelé:

1o—Que l'escompte précité s'applique à notre assortiment complet: articles utilitaires aussi bien qu'articles de luxe, petite et grosse orfèvrerie pour la table, cristallerie, coutellerie, horlogerie, bijouterie, joaillerie, y compris les diamants.

2o—Que notre assortiment est au complet et que notre mise en vente ne comporte que des objets nouveaux modèles.

3o—Que nos marchandises étant marquées à leur juste valeur, le rabais de 20% constitue une baisse radicale.

Scott & BOUSQUET Freres
Limitee

BIJOUTERIE 40AILLERIE ORFÈVRERIE

479, Est Rue Ste-Catherine

Chemin de fer du
Pacifique Canadien

SERVICE DE WAGONS A COMPAR-
TLEMENTS ENTRE MONTREAL
ET QUEBEC.

Le chemin de fer du Pacifique Canadien a maintenant un service moderne de wagons-dortoirs à compartiments éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit quotidiens entre Montréal et Québec. Quitte Montréal, gare Windsor, à 11.20 p. m., tous les jours, et arrive à Québec, gare du Palais, à 6.30 a. m. et au retour, quitte Québec, gare du Palais, à 11.45 p. m., tous les jours et arrive à Montréal, gare Windsor, à 7.05 a. m.

Ces wagons à compartiments comprennent un salon, sept compartiments et un grand fumoir.

On peut réserver des places dans n'importe quel bureau de billets du Pacifique Canadien.

(rec.)

La fête de jeudi prochain

Les parents et les éducateurs n'ont pas vu arriver sans quelque appréhension l'époque des fêtes, alors que les écoliers et les écolières, qui ont jusqu'à présent ignoré le cinéma corrompue, trouvent plus d'une oc-

casión pour y aller. Dans l'intention de dissiper de tels soucis et de procurer à notre jeunesse écolière une distraction de bon aloi, la Société Saint-Jean-Baptiste a organisé deux représentations de cinéma auxquelles elle invite la jeunesse écolière de la ville.

La première de ces représentations, avec programme de chant, musique et récitations, a eu lieu en matinée, le 29 décembre dernier. La deuxième représentation, avec programme spécial, comédies, voyages et leçons de choses, est annoncée pour jeudi prochain, à 2 h, de l'après-midi. L'entrée à cette représentation est gratuite. Les enfants des sociétaires de la Saint-Jean-Baptiste y sont particulièrement invités. Les mamans peuvent accompagner leurs garçonnets.

(Communiqué)

Feu le notaire

Louis Houle

Hier est décédé à sa résidence, M. Louis Houle, notaire. M. Houle s'est retiré des affaires il y a un an alors qu'il est tombé malade. M. Houle naquit à Montréal, en 1857. Il laisse une veuve, deux fils et deux filles.

T. La Pinielle
ILLUSTRATIONS ETC.



BOTREL

Le célèbre Barde Breton
se servira
du piano

PRATTE

lors de son unique Concert

à

Montréal

le 16 janvier 1922

au THEATRE SAINT-DENIS

T. La Pinielle
ILLUSTRATIONS ETC.

Province de Québec. Cour de Circuit
District de Montréal.
No 21165.

E. PREYOST & ALL, de Montréal, demandeurs, contre V. JARRY & AL, du même lieu, défendeurs.

Le 13ème jour de Janvier 1922, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires desdits défendeurs, au no 2256, rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, se sont vendus par autorité de justice, les biens et effets desdits défendeurs saisis en cette cause, consistant en balances fixes, épiques, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT.

R. ROBITAILLE, H.C.S.

Montréal, 4 Janvier 1922.

Vous voulez lire des polins de concierges et de commères? Ne lisez pas le *Devoir*. Vous voulez les vraies nouvelles et des commentaires impartiaux? Lisez le *Devoir*. Un mois, 50 sous; un an, \$6.

L'INFLUENCE DU "DEVOIR"

- On ne doit pas mesurer l'influence d'un journal à son volume, pas plus qu'à son format
- L'une est indépendante de l'autre. Il n'y a pas de corrélation entre les deux.
- Le "Devoir" n'est pas, matériellement parlant, un grand journal. Il est fait pour ceux qui savent lire.
- L'influence du "Devoir" est autrement grande que son format. Il est le journal de ceux qui veulent se renseigner bien.
- En politique fédérale, provinciale, municipale, dans tous les autres domaines, son avis a du poids. Un mot dit chez lui en vaut cent ailleurs. Ses lecteurs peuvent ne pas partager toutes ses idées; quel journal est plus ennuyeux que celui dont vous ne pouvez savoir ce qu'il pense, ni pourquoi il se prononce de telle façon? Mais ils l'écoutent, car il leur fournit tous les jours matière à réflexion.
- Des adversaires politiques sont heureux de pouvoir le citer à l'appui de leurs dires. Sir Wilfrid Laurier le lisait tous les jours. C'est que l'avis du "Devoir" compte, qu'il faut savoir ce qu'il pense, et que, ne pas le lire, c'est être moins bien informé.
- Le "Devoir" n'est un grand journal ni par le poids ni par le volume. Il l'est par l'influence. Ceci n'est-il pas préférable à cela?

IL FAUT LIRE LE "DEVOIR"

Directeur: HENRI BOURASSA

TROIS SOUS
LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Canada, \$6 par an.

Etats-Unis et union postale, \$8.

Montréal et banlieue, \$10.

On s'abonne à 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

CALENDRIER

MAI, JEUDI 4 JANVIER 1922

VIGILE DE L'ÉPIPHANIE

Lever du soleil, 7 heures 46.
Coucher du soleil, 4 heures 25.
Coucher de la lune, le matin.
Premier quartier, le 6, à 5 heures 39 du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

VENTE ET NEIGE

MAXIMUM ET MINIMUM:

Aujourd'hui maximum 10
Minimum aujourd'hui 5
Même date l'an dernier 10
Même date l'an dernier 5

BAROMETRE:

8 heures du matin, 30.25; 11 heures, 30.30;
1 heure de l'après-midi, 30.26.

LE PROJET DE M. DE VALÉRA

Le président de la république irlandaise propose un nouveau traité anglo-irlandais — Le texte n'en est pas connu.

Dublin, 4 (S. P. A.). — Lorsque le Dail Eireann s'est réuni, aujourd'hui, la nouvelle version de l'amendement d'Eamon de Valera a été distribuée aux députés. Cet amendement propose un traité d'amitié et d'association entre l'Irlande et les gouvernements de l'Angleterre et des autres pays de l'Empire britannique.

L'amendement stipule qu'en tant que les articles d'accord pour un traité entre l'Angleterre et l'Irlande signés à Londres, le 6 décembre 1921, ne concilient point les aspirations nationales irlandaises et l'association de l'Irlande avec le groupe de nations connu sous le nom d'Empire britannique, et ne sauraient servir de base à une paix durable entre les peuples irlandais et anglais, le Dail Eireann, au nom de la nation souveraine irlandaise, fait au gouvernement de l'Angleterre, aux gouvernements des autres pays de l'Empire britannique et aux peuples d'Angleterre et de ces nombreux pays la proposition suivante d'un traité d'amitié et d'association dans lequel, c'est la conviction du Dail Eireann, le peuple irlandais pourrait entrer avec la sincérité du bon vouloir.

Le texte complet des propositions sera, dit-on, remis aux députés avant la présentation de la motion. Après de vives altercations entre lui et Arthur Griffith et Michael Collins au sujet de ce document No 2, M. de Valera a annoncé qu'il proposerait, demain, son projet alternatif à titre d'amendement à la motion Griffith demandant la ratification du traité.

Le premier orateur à la séance d'aujourd'hui a été Donald Buckley, de Kildare, qui s'est opposé au traité.

Le peuple de ce pays a été poussé à accepter le traité par l'influence de la presse corrompue d'Irlande, dit-il. « Je vais voter contre le traité ».

Le député Buckley a prétendu qu'il n'avait d'autre mandat de ses électeurs que celui de travailler à l'établissement d'une république. Les députés irlandais sont allés à Londres porter les revendications minima de l'Irlande, mais sous l'empire des menaces ils ont accepté quelque chose de moindre que l'indépendance de l'Irlande.

Alexander MacCabe, de Sligo, a fait ensuite un plaidoyer en faveur de l'acceptation du traité. Il était à faire comprendre à ses auditeurs quel désappointement ressentiraient les millions de femmes et d'enfants irlandais en apprenant que le traité a été repoussé quand Mlle Mary

MacSwiney l'interrompit en disant que les femmes ne sont pas favorables au traité. MacCabe lui a répondu qu'il connaissait autant qu'elle le sentiment des femmes d'Irlande. Mme Pearce, mère de Patrick H. Pearce, premier président de la république irlandaise, qui a été exécuté après le soulèvement de Pâques 1916, a parlé contre le traité. Elle a dit savoir que son fils, s'il vivait, voterait pour le rejet de ce traité.

NEUVIÈME JOURNÉE

Dublin, 4 (S. P. A.). — A l'ouverture de la séance du Dail Eireann aujourd'hui, 59 députés — c'est-à-dire près de la moitié de la députation — avaient exprimé leur opinion sur le traité de paix anglo-irlandais. Le Dail a jusqu'ici consacré neuf jours au débat.

Bien que la liste des orateurs soit encore loin d'être épuisée, il est clair que tous les arguments militent pour ou contre le traité ont été exposés et on croit que dorénavant les discours seront brefs.

Au fur et à mesure que la lutte provoquée par ce traité s'approche de sa fin, l'opposition s'affirme plus intense. L'atmosphère à la séance d'hier a été parfois chargée et les discours des représentants des deux factions ont été plus fréquemment que jamais interrompus par des paroles provocatrices. On a aussi fait des personnalités.

On croit que la division se fera demain ou vendredi au plus tard. Le chroniqueur politique de l'Irish Independent dit qu'un adversaire éminent du traité bien posé pour juger de la force respective des deux camps pense que les partisans de la ratification s'assureront une majorité d'environ six voix. Le nombre des votes douteux est estimé à cinq ou six, y compris les trois abstentions probables.

VIVE FUSILLADE

Belfast, 4 (S. P. A.). — Six décès ont résulté des désordres de ces jours derniers à Belfast. Un enfant a été tué dans les bras de sa mère. La fusillade a continué, la nuit dernière, elle fut particulièrement vive dans la section de la rue York, où le couvre-feu est censé commencer à huit heures du soir. La neige qui tombait abondamment et le froid n'ont pas découragé les émeutiers.

Dans le district sinner feine de Carrickhill, la police a arrêté deux individus qui tiraient vers les constables. L'un était armé d'une carabine et l'autre avait des bombes en sa possession.

LE RUELLER SONT MAL ET TRETENUES

LE DOCTEUR BOUCHER EN JETTE LE BLAME SUR LES CITOYENS NÉGLIGENTS. — CONSEILS PRATIQUES DURANT LA FROIDE SAISON.

Le docteur Boucher nous communique aujourd'hui les conseils suivants au sujet de la propriété des cours et des ruelles durant l'hiver : « Tous les citoyens sont intéressés à ce que la Ville soit tenue aussi propre que possible; cependant chaque hiver, bon nombre ne se font aucun scrupule de jeter les cendres, les objets de rebut et même les déchets de cuisine dans les cours et dans les ruelles, sans s'occuper du résultat que peut avoir une pratique aussi blâmable.

Pendant la saison froide, ces matières gèlent, se recouvrent de neige et s'amoncellent sans attirer spécialement l'attention, excepté une élévation de la température les met à découvert et les expose à la vue.

« Au printemps, lorsque la belle saison arrive, nous devrions pouvoir en jour sans avoir à subir les désagréments causés par la vue de ces amoncellements dont la décomposition blesse l'odorat et vicie l'atmosphère.

« Que chacun tienne à cœur la propreté non seulement de l'intérieur de sa maison mais aussi de la cour et de la ruelle. Pour y arriver, on doit donc prendre durant l'hiver les mêmes précautions en ce qui concerne les déchets, que l'on prend durant la belle saison; on doit faire enlever régulièrement par les voitures du service de l'incinération, éviter toute accumulation afin qu'au printemps aucune partie de la ville ne présente un aspect malpropre.

« Ceci est à éviter tant pour soi-même que pour l'intérêt de tous les concitoyens; faire sa part au point de vue de la salubrité, c'est travailler au confort de tous, et contribuer à la bonne réputation de la métropole du Canada, que nous avons l'avantage d'habiter. »

A Sherbrooke

Sherbrooke, 4.—(D.N.C.)— Durant l'année 1921 il a été pris en Cour supérieure, ici, 1307 brefs de sommations, les bureaux d'avocats qui arrivent en tête de la liste pour le nombre des causes sont les suivants: Nicol, Lazure et Couture 252; O'Leary, Parnell et Boissier 175; Verret et Forest 120, Emile Rioux, S.C. Cabana, 86.

UNE ÉCOLE D'AGRICULTURE

DES DÉLEGUES DE SAINT-JOSEPH DE LA BEAUCÉ EN DEMANDE L'ÉTABLISSEMENT DANS LEUR RÉGION.

Québec, 4 (D. N. C.). — Le ministre de l'Agriculture reçoit, cet après-midi, une nombreuse délégation de la Beauce et aura une longue entrevue avec les délégués. Le but de cette visite est de demander au gouvernement de cette province l'établissement à Saint-Joseph de la Beauce d'une école d'agriculture.

Les délégués ont fait remarquer que le district de Beauce est un centre très important au point de l'agriculture et que les produits qui viennent de cette région sont nombreux et excellents. Les cultivateurs désirent que leurs fils reçoivent les meilleurs enseignements au sujet de l'agriculture et qu'ils aient les mêmes avantages que les autres districts au point de vue de l'instruction agricole.

A Sweetsburg

Sweetsburg, 4. (D.N.C.) — Liste des avocats qui ont eu le plus de causes au palais de justice de cette ville, au cours de 1921.

Romulus Cloutier, Waterloo, 143; Giroux & Giroux, Sweetsburg, 79; Nutting & Chouinard, Waterloo, 54; Anatole Gaudet, Farnham, 26; George England, Cowansville, 16; Boivin & Stockwell, Granby et Cowansville, 15; Thomas Légaré, Granby, 10; E. M. J. Lamoureux, Bedford, 6; J. E. Lefebvre, Farnham, 5; J. N. Fay, Knowlton, 5; Joseph Gingras, 5; Districts étrangers, 36.

Incendie à Coaticook

Sherbrooke, 4.—(D.N.C.)—Un incendie qui s'est déclaré à 2 heures, ce matin, a détruit de fond en comble les édifices de MM. D.S. Caron fils, voutiers maréchaux-ferrants à Coaticook près d'ici. Les pertes évaluées à \$7,000 environ sont recouvertes en partie par les assurances.

Les pompiers ont eu beaucoup de difficulté à protéger l'édifice Boivin situé à proximité des maisons incendiées.

L'Etat réclame

Le ministre du revenu de l'Intérieur a pris deux actions ce matin en recouvrement de paiement sur des taxes de ventes. La première est dirigée contre Louis Wolfe et Lewis D. Satym, unis sous la raison sociale Wolfe et Satym. La seconde est contre Maurice Shapiro et Harris Silverside. Les montants réclamés sont respectivement de

Une abondance de réfugiés

LA VILLE A HÉBERGÉ DURANT L'ANNÉE ÉCOULÉE, PRÈS DE CENT MILLE PERSONNES INDIGENTES AU REFUGE MEURLING. — RAPPORT ANNUEL DE M. CHEVALIER.

Le refuge municipal Meurling a abrité durant l'année 1921, 94,488 personnes, dont 4,300 ont couché en moyenne 20 fois au refuge; il a donné 182,047 repas aux réfugiés.

Ces statistiques ressortent du rapport annuel que M. Albert Chevalier, surintendant de l'assistance municipale, vient de remettre au docteur Boucher. Il faut remonter aux débuts de la guerre en 1914 pour établir une juste comparaison avec le nombre des sans-travail indigents qui ont trouvé asile au refuge Meurling en 1921: c'est qu'alors comme aujourd'hui, la crise du chômage sévissait avec rigueur et posait un problème angoissant aux autorités chargées de le résoudre.

En 1921, la ville a dépensé plus de \$95,000 pour venir en aide aux chômeurs dans l'indigence, le gouvernement fédéral a contribué d'un tiers à cette dépense en fournissant \$30,000, comme sa quote-part. La ville attend encore la quote-part du gouvernement de Québec.

Si les réfugiés ont envahi en nombre le refuge Meurling durant l'année, ils se sont présentés beaucoup moins nombreux l'année précédente. En effet, le refuge n'a reçu en 1920, que 9,640 personnes et n'a donné que 15,210 repas.

Le rapport fournit les statistiques suivantes: Réfugiés trouvés malades après l'examen du médecin, 16,741, en 1921; et 3,573, en 1920.

Réfugiés gardés au refuge pour le nettoyage de la maison, 6,124 en 1921; et 2,301, en 1920.

Réfugiés qui ont obtenu de l'ouvrage, 6,153 en 1921; et 2,301, en 1920.

Réfugiés hospitalisés, 375 en 1921; et 277, en 1920.

État civil des réfugiés: mariés, 4,817; veufs, 19,291; célibataires, 70,380, en 1921. En 1920 les réfugiés mariés étaient au nombre de 578; les veufs, 3,042; et les célibataires, 5,791.

Nombre de nationalités: 36, en 1921, contre 24, en 1920.

Moyenne d'âge: 42 ans, en 1921, et 53 ans, en 1920.

Le surintendant ajoute: 4,300 personnes ont couché en moyenne 20 fois durant l'année; 260,465 morceaux de linge ont été lavés, et de ce nombre, 12,486 morceaux appartenant au service des incendies.

En décembre 1921, le refuge Meurling a abrité 14,804 réfugiés contre 2,241 en décembre 1920. Le surintendant nous communique aussi les chiffres pour le mois de décembre 1921:

Repas donnés au refuge, 28,700; réfugiés trouvés malades, 1,540; réfugiés gardés au refuge pour le nettoyage de la maison, 628; réfugiés qui ont trouvé de l'ouvrage, 635; réfugiés hospitalisés, 31; état civil des réfugiés: mariés, 605; veufs, 2205; célibataires, 11,994.

Moyenne d'âge: 39 ans. Nombre de nationalités: 26.

Durant le mois, 1,166 personnes ont couché 10 fois, en moyenne au refuge.

Les réductions des taxes de transports pour les produits de la ferme, accordées volontairement par les compagnies de chemins de fer, et ordonnées par la Commission de Commerce inter-États, vont diminuer les revenus des chemins de fer de quelques \$80,000,000, d'après une évaluation que l'on fait ici.

crétant une diminution des taxes de transport pour le foin, le grain, les produits du grain et l'alcali, dans les territoires transmissiens, prendra effet, samedi prochain. Cet ordre ajoute 6 1/2 p. c. au 10 p. c. consentis volontairement sur le transport des différentes classes de produits de la ferme, à partir du premier janvier, et en vigueur depuis sur tous les chemins de fer excepté ceux de la Nouvelle Angleterre.

La Commission a pris des arrangements pour continuer, mercredi prochain son enquête avant qu'elle ne prenne une décision pour d'autres réductions de taxes.

Paris, 4.—D'après une dépêche de Berlin à l'«Excelsior», le président Ebert demande à Mgr Pacelli, nonce du pape, doyen du corps diplomatique, de prononcer son discours du nouvel An en langue Allemande. Respectueux de la tradition, le nonce refusa; toutefois, M. Ebert ne comprenant pas le français, le nonce traduisit ensuite son discours.

En Carélie

Helsingfors, 4.—On a annoncé ici que le gouvernement finlandais avait fait droit à la demande du gouvernement des Soviets de retirer tout son appui à la révolution en Carélie. Une nouvelle officine dit que deux membres du gouvernement carélien ont été expulsés de ce pays «en application des clauses de la loi internationale». Les Bolcheviki avaient menacé la Finlande d'hostilités si elle ne retirait pas immédiatement son aide aux insurgés caréliens.

DEUX NA VIRES EN COLLISION

LE «NORTH DAKOTA» FRAPPE UNE GOELETTE ANGLAISE ET LA CREVE — QUATRE NOUËDS À L'HEURE.

Boston, 4.—(S.P.A.)—Le navire de guerre North Dakota a fait savoir par radio-télégraphie, aujourd'hui qu'il est venu en collision avec la goélette anglaise T. A. Bentley, au large du cap Cod, hier soir. Le navire de guerre est retourné au chantier maritime local pour subir des réparations.

On dit que la goélette est dans un besoin pressant d'aide. Le remorqueur Mohave est parti d'ici pour la secourir. Personne n'a été blessé.

Le capitaine Trench, du North Dakota, a déclaré que son vaisseau allait à une allure de quatre noeuds à l'heure en revenant à la cale sèche, d'où il était parti, hier, pour aller faire des manoeuvres au large de Guantanamo.

M. Lavergne contre M. Lapointe?

Québec, 4 (D.N.C.)—On répète à Québec, aujourd'hui, que M. Armand Lavergne fera la lutte à M. Ernest Lapointe, à l'élection partielle dans St-Roch. On dit que M. Lavergne donnerait pour raison de sa candidature qu'il est de son devoir de faire la lutte à un membre d'un cabinet qui contient des ministres de l'ancien cabinet d'union qui a voté la conscription.

A l'amiable

Québec, 4 (D.N.C.)—Hier après-midi, à eu lieu à la Malbaie l'enquête préliminaire dans un des cas de deux jeunes gens qui avaient été arrêtés sous l'accusation de tentative de meurtre, à la suite d'une manifestation qui a eu lieu le soir des élections fédérales. C'est devant le magistrat Gagnon que cette enquête s'est poursuivie. Elle s'est terminée par une entente. Les plaignants ont retiré leurs doléances et chaque partie paiera ses frais.

Vent et neige

Toronto, 4 (S.P.C.)—On annonce des vents d'est et de la neige pour demain dans la vallée de l'Ontario, dans le haut et dans le bas Saint-Laurent et dans les provinces maritimes.

Femmes-soldats

Reval, Estonie, 4 (S.P.A.)—Le ministère de guerre esthonnien a rédigé une loi proposant de mobiliser les femmes en temps de guerre. Les femmes de 18 à 41 ans seraient appelées et on leur assignerait des ouvrages utiles compatibles avec leur sexe.

Boucher volé

Un boucher du nom de D. Ciotte a fort mal commencé l'année financière. Il possède une boucherie au No. 1021, est, rue Mont-Royal et son logis est situé juste au-dessus.

Le 2 janvier au soir, il revenait de chez des amis, vers dix heures. Il a paisiblement ouvert la porte de son logis, à l'arrière. A ce moment, il s'est senti pousser par deux chenevas qui ont refermé la porte derrière eux. Alors l'un des malandrins a sorti un grand revolver et a sommé le pauvre bourgeois de sortir ses écus de la façon la plus prestée. Il a accompagné le tout de menaces que le pauvre homme n'a guère écouté tant il était ému. Il est tombé sans connaissance et les deux voleurs lui ont cliqué la somme de \$85 qu'il avait dans son gousset.

Quelqu'un qui est allé à lui, un heure et demie plus tard, tout était calme et noir. Péniblement il a grimpé au logis, d'où il a averti le bureau des détectives. On n'a retrouvé aucune trace des voleurs.

Le 1er et 2e ont été Umb mb b A la conférence de Cannes dd

Tâche ardue

Les administrateurs municipaux siégeant ce matin entre quatre murs, à l'abri des importuns et des novellistes, pour discuter plus à l'aise les retranchements à opérer pour équilibrer le budget de 1922.

Le déficit apparent de \$85,000 a été effacé sur le papier, en attendant qu'il soit dans la réduction du personnel de certains services trop encombrés. Des coupures seront pratiquées ici et là avec vigueur, et nos édiles en seront les premiers surpris, puisqu'ils ne s'attendent point à une pareille conséquence de leur geste du 31 décembre, lorsqu'ils ont refusé d'élever l'impôt foncier à \$1.50.

La tâche est ardue et devient de plus en plus impopulaire tant parmi les hauts fonctionnaires que chez les conseillers; tout le travail est à recommencer.

Absent pour plusieurs jours

Ottawa, 4 (S. P. C.). — On ne croit pas que M. Mackenzie King revienne à Ottawa, cette semaine. Il restera probablement à Denver une couple de jours.

M. Fielding agit comme premier ministre durant l'absence de M. King.

L'état de Mgr Brunet

Monsieur P.-X. Brunet, évêque de Montréal, est toujours dans le même état à l'Hôtel-Dieu. Sa situation est grave, mais les médecins n'abandonnent pas encore l'espoir de le ramener à la santé.

L'hospitalisation des miséreux

L'HOSPICE GAGELIN A DONNÉ À DINER, HIER-MIDI, À QUATRE-CENTS INDIGENTS. — UNE OEUVRE A ENCOURAGER

L'hospice Gagin, qui donne quotidiennement le boire et le manger à environ deux-cent cinquante sans-travail ou miséreux de la rue, on a réuni hier midi plus de quatre cents à un grand dîner spécial qu'elle a, du reste, la généreuse coutume d'organiser tous les ans vers la même époque, aux environs du nouvel an.

Certains ignorent, du moins dans ses détails essentiels, l'œuvre accomplie jusqu'ici par cet hospice Gagin, lequel est sous le bienveillant et unique contrôle des RR. SS. de la Providence. Rappelons, toutefois, que c'est afin de perpétuer le souvenir de la vénérée fondatrice, au 50e anniversaire de l'Institut, que s'ouvrait, le 10 décembre, un vaste établissement dont la mission principale était d'hospitaliser les personnes pauvres et âgées, des deux sexes, malades, impotentes ou paralysiques.

Or cette maison a maintenant un personnel religieux et séculier de trois cents, cependant qu'elle doit compter, en grande partie, sur la charité publique (dons, organisations, etc.) pour subvenir à l'entretien, aux besoins de la vieillesse infortunée. Depuis sa fondation, l'hospice Gagin a donné refuge à plus de trois mille indigents. Ce chiffre seul est suffisamment éloquent pour laisser entrevoir le but poursuivi, le travail opéré et le bien accompli.

Mais voici d'autres chiffres d'un caractère plus précis et qui donnent une idée encore plus juste de l'effort matériel nécessaire pour aboutir à de tels résultats. En effet, mettons à vingt dollars la redevance mensuelle pour hospitalisation, ce qui n'est guère excessif, on en conviendra, et nous arrivons tout de suite à six mille dollars par mois (300 x \$20.), soit \$72,000, par année, ou encore \$1,800,000, en vingt-cinq ans. Or, nous a-t-on informé, les revenus fixes et certains ne se monteraient actuellement qu'à environ \$18,000. par an. Faisons un calcul pour connaître les revenus mensuels, ceux accumulés en vingt-cinq ans en supposant qu'ils eussent toujours été aussi élevés que ceux donnés plus haut, et comparons-les avec les dépenses.

COMMERCE ET FINANCE

A Wall Street

New-York, 4 (10 h. 30). — En ouverture, aujourd'hui, à Wall Street, la continuation du mouvement de liquidation et les nombreuses ventes à découvert ont de nouveau alourdi les cours. Quelques stocks seulement ont échappé à la pression. Le National Biscuit a été le plus réactif, perdant trois points; le Kelly Springfield a perdu un autre point. Les huiles, les moteurs et les matériaux ont subi des pertes variant de fractions, de point à un point. Les rails, les transports ont vu des tendances semblables. Les changes étrangers, plus spécialement les changes français et italien, reflétaient l'incertitude qui subsistait dans la situation financière et économique européenne.

Les valeurs canadiennes à Londres

Londres, 4.—Les valeurs canadiennes suivantes étaient cotées, ce matin, à la Bourse: Pacific Canadian, 142 3/4; Canadian Traction, 105; Canada Steamship Voling Trust, 13; Dominion Steel, commun, 26 1/2.

LES GRAINS

Cote de la Maison Bryant, Isard et Cie.

CHICAGO

Ouverture	Haut	Bas	11.45 a.m.
MAÏS			
Mai 52 1/2	53 1/4	52 1/2	53
Juil. 54 1/8	55 1/4	54 1/8	55
AOÛT			
Mai 37 1/2	38 1/4	37 1/2	38
Juil. 38 1/4	39 1/4	38 1/4	39
BLE			
Mai 109 1/4	110 1/4	109 1/4	110
Juil. 109 1/4	110 1/4	109 1/4	110

Cotations hors liste

Cotations hors liste, le 4 janvier, fournies par L. G. Gauthier et Cie, à 11 heures et 30.

Tram. and Power: Dem., 13%; offre, 12. Napt: Dem., 2; offre, 1%. Laurentide Power: Demande, 73%; offre, 72.

Hollinger Gold: Offre, \$7.75; ventes, 60 à \$7.25.

Arzonand Gold: Dryden Pulp: Demande, 15. Cuban Cane Sugar: Demande, 4. Whelan Pulp: Demande, 27.

New Borden: New Borden Pulp: Offre, 4. Frontenac Breweries:

La conférence de Cannes

M. Briand arrive, cet avant-midi, à cette station d'hiver avec M. Loucheur — Il rencontrera M. Lloyd George, cet après-midi — Préparatifs

Cannes, 4. (S.P.A.) — M. Briand et M. Loucheur, qui seront à la tête de la délégation française au conseil suprême allié sont arrivés ici à dix heures de l'avant-midi et ont été l'objet d'un accueil enthousiaste. M. Briand est descendu à l'hôtel Carlton et tiendra, probablement, cet après-midi, le premier de ses entretiens préliminaires avec M. Lloyd George.

Le marquis de Curzon, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères anglaises, est aussi arrivé dans la matinée.

MM. Briand et Lloyd George ont commencé aujourd'hui à préciser le programme de la réunion du conseil suprême qui s'ouvrira ici vendredi.

M. Lloyd George voudrait que cette réunion soit la dernière du Conseil suprême. Il faudrait, pour cela, pousser l'étude des questions en litige au point qu'elles pourraient désormais être traitées par les ambassadeurs des pays alliés. Depuis son arrivée à Cannes, le premier ministre d'Angleterre s'est préparé à une grosse semaine de travail. Il projette d'essayer de mettre la discussion au-dessus de toutes les divergences de vue individuelles qui existent entre les membres de l'Entente et d'appliquer un remède dont l'Europe bénéficierait.

M. Briand paraît lui aussi, favorable à l'adoption d'un accord sur les grandes lignes en ce qui est nécessaire pour sauver la situation. Il voudrait qu'on laissât ensuite les questions de détail passer par la filière régulière diplomatique. Le détail de l'application des termes in-

tervenus à Cannes serait confié au conseil des ambassadeurs.

Le succès des efforts des deux hommes d'Etat français et anglais pour nover les différends particuliers dans une vaste et générale étude des maux de l'Europe dépendra en une certaine mesure du résultat des entretiens privés qu'ils auront ensemble, aujourd'hui et demain, avant la réunion du conseil.

M. BRIAND CHEZ M. LLOYD GEORGE

Cannes, 4 (S. P. C.). — Peu de temps après son arrivée, M. Briand est allé en automobile à California Hill, où M. Lloyd George est en ce moment. Le convoi qui a amené M. Briand apportait aussi les journaux qui reproduisaient sa déclaration concernant l'alliance entre la France et l'Angleterre et où il proclamait que c'est le meilleur moyen de résoudre les problèmes épineux de l'Europe. On a abondamment discuté la question parmi la délégation anglaise et à son arrivée, les Anglais paraissent convaincus que la politique française était de chercher une alliance effective.

On craint toutefois que l'alliance soit compromise par l'effet qu'a créé sur l'opinion britannique l'attitude de la France sur la question des sous-marins.

L'arrivée de lord Curzon autorise la supposition que les objections de l'Angleterre au traité d'Angora entre la France et la Turquie seront discutées à cette conférence, plutôt qu'à celle des ministres étrangers à Paris.

A la commission du port

Le Dr W.-L. MacDougald serait nommé président de cette commission en remplacement de M. W.-G. Ross.

Lors de la dernière campagne électorale terminée le 6 décembre, il fut question de la candidature du docteur W. L. MacDougald, dans Saint-Antoine. Le docteur MacDougald devait, disait-on, se présenter comme libéral. Celui-ci cependant a décliné l'honneur et a puissamment aidé à l'élection de M. Mitchell, contre M. Ross, ancien président de la commission du port. On dit aujourd'hui, — nous apprenons d'une source habituellement sûre — que M. MacDougald, s'il veut accepter cette charge, sera nommé à la place de l'adversaire de M. Mitchell, M. Ross.

Le docteur MacDougald est l'un des plus jeunes financiers de la

ville de Montréal, mais aussi l'un des plus en vue. Il est né à Alexandria, Ontario, le 9 août, 1881, il a donc quarante et un ans. Après avoir reçu son bachelier de docteur en médecine, il a pratiqué pendant quelques mois sa profession dans le nord de l'Ontario. Puis il s'est occupé d'entreprises commerciales où il a brillamment réussi. Il est aujourd'hui président de la Ogdenburg Coal and Towing Company, président de la Central C. et Limited, directeur de la Hollinger Consolidated Gold Mines, directeur de la British Empire Steel Corporation, etc.

Le docteur MacDougald est catholique.

M. A. E. Léger

M. A.-E. Léger, autrefois gérant du service financier chez Nesbitt & Co., Limited, ne fait plus partie de cette maison.

M. D. C. Macarow

M. D.-C. Macarow, ancien gérant général de la Banque des Marchands, vient de s'associer à la firme E. et C. Randolph, de New-York.



No 1

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES CORDONNIERS

Le syndicat catholique et national des travailleurs en chaussures fera l'élection de ses officiers et de l'agent d'affaires à l'assemblée de mercredi prochain, le 11 janvier, à la salle Gareau, 243, rue Maison-Neuve. Cette assemblée, la première de l'année 1922, revêtira un caractère spécial. M. Gilbert Leclair, ex-président et ex-agent d'affaires de la Fédération canadienne des cordonniers a été invité par le syndicat à l'élection; M. Leclair est très connu parmi les travailleurs en chaussures et sa présence est un puissant témoignage pour l'union nationale catholique des cordonniers.

Le syndicat des cordonniers a pris l'heureuse et importante décision au cours de l'automne de s'affilier au conseil central des Syndicats catholiques et nationaux de Montréal. Cette affiliation a été d'une propagande active à eu d'excellents résultats pour le syndicat et a considérablement accru son effectif. Les travailleurs en chaussures donnent de plus en plus leur confiance en une organisation nationale, fière de son indépendance économique et une organisation qui veut régler les difficultés qui se posent pour le travailleur en chaussures.

Le syndicat des travailleurs en chaussures est actuellement en relation avec l'Association canadienne des manufacturiers de la chaussure pour la discussion des conditions de travail. Le syndicat aura probablement une entrevue bientôt avec les représentants des manufacturiers. Les officiers sortant de charge sont MM. Adélard Méthayer, président; Lorenzo Lacroix, 1er vice-président; J. R. Beauchemin, 2ème vice-président; E. Dubuc, trésorier; J. Gagnon, secrétaire-adjoint; Jos Desroches, secrétaire-financier et agent d'affaires; J. Vauilign, secrétaire; A. Groleau, inspecteur; M. l'abbé Edmond Lacroix, aumônier. Les membres du comité exécutif sortant de charge sont MM. J. R. Beauchemin, E. Dubuc, E. Sansoucy, Chs Langlais, L. Lacroix, J. B. St-Martin et J. Vauilign.

Que tous les membres se fassent un devoir d'assister à la prochaine assemblée et qu'ils arrangent leur affaire pour avoir cette soirée libre pour le syndicat. Par ordre.

SYNDICAT DES PEINTRES

Le syndicat catholique et national des peintres s'assemble demain soir à la salle des Syndicats catholiques, 3-est, rue Craig. Le syndicat a réglé plusieurs questions de travail importantes et a placé à plusieurs reprises des chômeurs dans le travail. Que les membres se fassent un devoir d'assister.

SYNDICAT DES PRESSIERS

Le syndicat catholique et national des pressiers se réunira, lundi soir, le 9 janvier, aux locaux des Syndicats catholiques, 3-est, rue Craig, chambre 28. Tous les membres doivent en prendre avis. L'assemblée sera d'une importance considérable.

SYNDICAT SEMI-READY

Ce soir, salle Lavoie, 875, Ontario-est, réunion régulière du syndicat catholique et national de la confection, section Semi-ready. Questions importantes à l'ordre du jour, entre autres la question d'affiliation à la confédération. Que tous les membres soient présents. Par ordre.

Le peuple ontarien décide

Toronto, 4. — (S.P.A.) — Un règlement d'économie de la lumière a été défilé à Guelph et les électeurs ont été pressés à l'unanimité en faveur de l'exploitation des tramways le dimanche.

Les citoyens de Niagara Falls se sont prononcés en faveur de l'administration de la ville par un gerant.

La ville de Stratford a décidé de dépenser \$99,000 pour des hôpitaux et \$37,000 pour un pont sur l'Avon.

Le règlement pour dépenser \$70,000 à la construction d'un égoût à Oshawa a été adopté.

Hamilton a rejeté le billet de tramway de cinq sous.

Un règlement pour l'hydro et un règlement nommant une commission pour administrer les installations électriques et l'aqueduc ont été adoptés à Meaford.

La population de St-Thomas a décidé de ne pas continuer le jardin zoologique du parc Pinafore.

Les électeurs de Sarnia se sont prononcés contre l'administration de la ville par une commission.

Les citoyens de Brantford ont voté en faveur d'un nouvel égoût par une majorité considérable, mais ont refusé de nommer une infirmière pour la santé publique.

Les électeurs de Windsor ont voté \$130,000 pour l'achat d'un lopin de terre sur la rue Wyandotte, qui sera transformé en parc public.

Sept arrestations

Calais, Maine, 4. — Sept Canadiens ont été arrêtés dans les bois ici, hier, sous l'accusation d'être entrés aux Etats-Unis sans payer la taxe personnelle. Ils ont été détenus à Little Judique, N. E. Ils sont détenus en attendant une enquête.

Bagarres

Londres, 4. — Des bagarres ont eu lieu en différentes parties de l'Italie entre communistes et fascistes durant les fêtes. Un grand nombre de personnes ont été tuées ou blessées, d'après un dépêche au "London Times", de son correspondant de Milan.

LA CAUSE DU MAL DU TETE

Le "Fruit-a-tives" Préviendrait l'auto-intoxication

Auto-intoxication signifie empoisonnement par soi-même. Les déchets de l'organisme qui devraient être expulsés chaque jour, restent dans l'organisme et empoisonnent le sang.

Fruit-a-tives fera toujours disparaître l'auto-intoxication. Ces tablettes à base de jus de fruits agissent doucement sur les intestins, le rein, la peau et maintiennent le sang pur et riche.

50c. la boîte, les 6, \$2.50. Boîte d'essai 25c.

Chez tous les marchands ou expédiés sans frais par la poste par Fruit-a-tives, Limitée, Ottawa.

SOUHAITS DE MGR CERETTI

LE NONCE DU PAPE A PARIS PROMET SON COUCOURS A M. MILLERAND.

Paris, 4. — Le président de la République a reçu, dimanche, le corps diplomatique à l'occasion de la nouvelle année. Mgr Ceretti, nonce du pape, a exprimé l'hommage et les vœux de ses collègues dont la réunion atteste que l'union doit régner entre toutes les grandes nations.

Le nonce se félicite du grand progrès accompli vers la paix mondiale et souhaite que l'œuvre de pacification s'achève en 1922.

Le président, ajouta-t-il, peut compter sur l'entier concours du corps diplomatique qui coopérera à l'action pacificatrice de la France. Mgr Ceretti termina en exprimant ses souhaits pour la prospérité et le bonheur de la France.

Repondant au nonce, M. Millerand exprima également le vœu que l'année 1922 apporte la paix au monde entier, repare les maux et efface les traces de la guerre avec les concours indispensables de la volonté de tous les peuples.

Il déclara que la France s'associait entièrement à ce vœu de volonté qui consolidera le nouvel ordre des choses issues des traités.

Le président se félicita de collaborer dans un esprit parfait d'entente avec le corps diplomatique et exprima la confiance que l'année 1922 marquera une étape décisive. Il termina en remerciant le corps diplomatique de ses assurances et de ses vœux et en exprimant ses souhaits pour les souverains et les chefs d'Etat.

Le nonce et M. Millerand ont rappelé au cours de la réception l'heureuse reprise des relations avec le Saint-Siège.

Importation des viandes

Melbourne, 4. — La France a notifié le gouvernement australien que les règlements concernant l'importation des viandes en France avaient été revus afin d'assurer à l'Australie l'égalité de traitement avec l'Argentine. Les négociants pensent que cette décision facilitera sérieusement la vente des viandes australiennes sur le continent européen.

Elu marguillier

Saint-Eugène-de-Grantham, 4. — (D.N.C.) — M. Théophile Fortier a été élu à l'unanimité marguillier en remplacement de M. Joseph Neveu sortant de charge.

Livraisons de coke

Paris, 3. — La Liberté croit savoir que la commission des réparations a pris note des déclarations des délégués allemands annonçant que les livraisons de coke tombées à 9,000 tonnes sont remportées à 15,000. La commission fera une enquête sur les lieux pour savoir si ces affirmations sont exactes et si le Reich a pris les mesures énergiques nécessaires pour assurer la régularité du chiffre des livraisons.

Population de la France

Paris, 4. — (S.P.A.) — Le résultat officiel du recensement général de 1921 de la population de la France y compris l'Alsace et la Lorraine donne 39,402,739, dont 1,550,449 étrangers. Le recensement de 1911 avait donné 39,604,992 dont 1,132,696 étrangers.

Chemin de fer Pacifique Canadien

MONTREAL ET HAMILTON, ONT. — Quand vous avez en vue un voyage entre Montréal et Hamilton, Ont., rappelez-vous que le Pacifique Canadien se trouve justement placé avec avantage. Un service complet sans changement, dans les deux directions, tous les jours sauf le samedi.

(Vers l'Ouest) Quitte Montréal, gare Windsor, à 10.30 p.m.

Arrive à Toronto, gare rue Yonge, à 8.00 a.m.

Arrive à Hamilton, Ont., gare de la T. H. & B. Ry., à 9.55 a.m.

(Vers l'Est) Quitte Hamilton, Ont., gare de la T. H. & B. Ry., à 8.00 p.m.

Quitte Toronto, gare de la rue Yonge, à 9.45 p.m.

Arrive à Montréal, gare Windsor à 7.20 a.m.

(rec.)

L'information politique inédite, l'article politique indépendant, le commentaire fondé sur les faits, l'examen de toutes choses au point de vue de l'intérêt public: tel est le programme, telles sont les principales préoccupations du Devoir. Deux mois, \$1.

Un canal du Rhin au Danube

UNE COMPAGNIE EST FORMEE POUR REALISER CE PROJET QUI COUTERA DES MILLIONS ET EXIGERA DES ANNEES DE TRAVAIL.

Munich, 4. — (S.P.A.) — Une association au capital initial de 1 milliard 200 millions de marks vient d'être organisée en vue de la construction d'un canal qui réunirait le Rhin et le Danube. C'est le plus grand projet de voie fluviale entrepris en Europe; l'exécution en demandera 20 ans.

Le conseil de direction se compose de 61 membres, dont 11 représenteront le gouvernement central et 8 le gouvernement bavarois. Les industriels, les compagnies de navigation et les banques en Allemagne prendront 22 actions.

Une partie du canal, dont les travaux sont commencés du 1er janvier, sera construite sur une élévation de 360 mètres et il faudra 60 écluses sur une longueur de 700 kilomètres. On construira 40 usines capables de fournir une puissance de 400,000 chevaux-vapeur. Elles fourniront 2,500,000,000 kilowatts par heure, ce qui sera une économie de charbon de trois millions de marks par an.

La longueur totale du canal à être construit sera 3,437 kilomètres, et des bateaux jaugeant 1,500 tonnes pourront y voyager.

Le canal servira à réunir la Mer du Nord et la Mer Noire.

Les promoteurs pensent que le canal aura une grande valeur pour le commerce intérieur.

A la réunion à laquelle la compagnie a été fondée, il y avait des représentants de toutes les branches de l'industrie allemande, ainsi que des fonctionnaires des gouvernements central, bavarois, hessois et thuringiens. On dit qu'on a pu réunir assez de capital privé en plus des fonds du gouvernement pour assurer le succès de l'entreprise.

Deux arrestations

Les inspecteurs Masson et Kearney, du département du Revenu, ont arrêté, Lazarus Share et Jack Phillips, tous deux accusés d'avoir eu un alambic en leur possession. Lorsque les inspecteurs ont fait irruption dans la maison, rue Clark, l'alambic était en pleine opération. Ils ont aussi saisi environ deux cents gallons de whiskey en fermentation.

Les deux inculpés ont comparu, ce matin, devant le magistrat Lancelot, de la Cour de police, et ont protesté de leur innocence. L'enquête a été fixée à huit jours. Dans l'intervalle ils pourront jouir de leur liberté moyennant un dépôt de \$500.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Le Devoir vous donne en un plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûte-t-il plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

DES ACTIONS QUI SONT DUES

LE JUGE McLENNAN CONDAMNE UN DEFENDEUR A REMBOURSER LA SOMME DE \$76,701 REPRESENTANT 1220 ACTIONS DE LA RIORDON.

Le juge MacLennan a rendu jugement, hier après-midi, dans la cause de Percy Cowan et al. contre C. B. Thorne.

Ce dernier avait fait acheter par l'entremise des demandeurs, courtiers, 1220 actions de la Rioridon Pulp and Paper Company, Limited.

Les défendeurs exigeaient le remboursement de ces actions achetées et les offraient en même temps au défendeur. Celui-ci alléguait que les demandeurs n'avaient pas vendu les parts qu'il avait fait acheter lorsqu'il en a donné l'ordre. Si, disait-il, les demandeurs les avaient alors vendues, il n'aurait pas subi de pertes, mais aurait fait des profits. Les demandeurs rétorquaient qu'au contraire, il leur avait fallu de vendre. Le juge MacLennan a trouvé que les demandeurs avaient prouvé suffisamment leurs assertions et a condamné le défendeur à payer la somme de \$76,701, et à reprendre les 1220 actions de la Rioridon.

Le PRIX D'UNE EXPROPRIATION La Phillips Square Building Company, Limited, a intenté une action à la ville de Montréal, hier après-midi, en Cour supérieure, au montant de \$105,600. Elle réclame ce montant comme prix de terrains pris par la ville pour élargir la rue qui longe la devanture de son édifice. La ville avait obtenu la possession de ce terrain par contrat consentiel avec la compagnie, mais le contrat n'avait pas été terminé. La demanderesse réclame le remboursement du prix de 3,520 pieds de terrain à \$30, du pied.

LE CAS DU "CLARIDGE" Le bureau légal de la Commission des liqueurs a reçu instruction, hier, d'étudier le genre de procédures à intenter contre les propriétaires du café Claridge qui se sont vu enlever leur permis de vente, samedi dernier, pour infractions à la loi des liqueurs.

M. Simard, interrogé sur l'affaire, a déclaré que le Claridge avait acheté des boissons pour mille dollars, samedi midi, et que trois heures après les officiers de police de la Commission avaient saisi cette boisson, lorsqu'ils sont allés signifier aux propriétaires que leur permis de vente leur était enlevé. Aussi bien a-t-il l'intention de demander à ses collègues de remettre aux intimés la valeur des boissons qu'ils ont achetées samedi.

La chose s'explique du fait que le département de vente et le département de police sont tout à fait différents et communiquent peu ensemble.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

La Commission des liqueurs a saisi les boissons, parce que suivant elle le Claridge violait sciemment, continuellement la loi et que le cas était très clair.

ON RECONNAIT A PEINE

UN MARCHAND DE TABAC DE QUEBEC, DECLARE QUE SES AMIS SONT ETONNES DE LE VOIR EN SI BELLE SANTE.

"Mes amis me disent qu'ils ont peine à en croire leurs yeux lorsqu'ils me voient maintenant. Chaque fois que je leur dis avec plaisir que le Tanlac est ce qui m'a bien remis sur pied," déclara J. B. Couture, demeurant 31 rue des Fossés, à Québec. Monsieur Couture est un marchand de tabac en gros et en détail très avantageusement connu.

Depuis quelque temps sa santé laissait progressivement à désirer. D'abord il ne mangeait plus, puis il a fait remis d'une terrible attaque de grippe espagnole que j'avais eu quelques années auparavant. Finalement je devins si faible que pendant cinq semaines il ne fut possible de me rendre à mon magasin. J'en vins à me demander si jamais j'en pourrais y retourner, car j'étais très découragé.

"Il est un fait certain c'est que le Tanlac, dès les premières doses, commença à me donner de merveilleux résultats. En très peu de temps il me remit sur pied comme par magie. Aujourd'hui je me sens plein de force et d'énergie. Il est certain que c'est un merveilleux médicament."

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux de partout.

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux de partout.

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux de partout.

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux de partout.

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux de partout.

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux de partout.

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux de partout.

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux de partout.

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux de partout.

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux de partout.

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux de partout.

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux de partout.

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux de partout.

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux de partout.

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux de partout.

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux de

Page du Foyer

Apparente inutilité...

Parfois, ne vous arrive-t-il pas d'imaginer que vous êtes inutile au monde? de chercher en vain quel bien vous faites dans un jour, où sont vos mérites et vos actions fertiles? Autour de vous personne n'a eu besoin de vos conseils, de vos secours. Aucune de vos paroles n'aura porté de fruits, et vos heures n'ont pas servi le prochain. Vous ont-elles servi à vous-même? Vous en doutez. Dans une semaine, dans deux semaines, vous ne vous souvenez de rien! Vous vous êtes agité, vous avez marché, vous avez parlé; mais vous n'avez converti personne, vous n'avez rien semé, vous n'avez habillé aucun pauvre, vous n'avez point soigné de malades, ni consolé de malheureux. Parce que chez vous personne ne vous a demandé de soins, de sacrifices, de dévouement, vous avez passé vos heures pour les passer, en des gestes ordinaires et vides. Personne n'a réclamé vos mains, votre travail, votre temps, votre argent. Alors, où sont vos oeuvres, où sont donc vos oeuvres?

Une puérile inquiétude vous saisit, remplit votre conscience d'un passager scrupule. A quoi peuvent être bons des jours aussi mal remplis? A quoi bon vos pensées, votre cœur, si nulle action ne les entraîne utilement? Si personne ne vous appelle? Si toutes vos heures doivent s'en aller ainsi, rien qu'à vous agiter à des choses petites et coutumières, comment ferez-vous pour vous perfectionner? Est-ce vivre que de ne faire que des gestes sans conséquence, mondains ou plaisants? de ne prononcer que des paroles qui amusent, sans bonne résonnance? de ne marcher que des pas inutiles? Vous voudriez tellement donner vos mains, donner votre âme, servir enfin, servir efficacement, servir tangiblement!

Et rien qu'en acceptant les choses telles qu'elles sont, et en les offrant, si vous êtes chrétien, vous tissez cependant des mérites avec ces heures en apparence si vaines!

Michelle LeNORMAND.

Décembre 1921.

La bonne cuisine

Potage sans beurre. — Coupez des tranches très minces de pain de fantaisie, rangez-les dans la soupière, étendez dessus une couche épaisse de cerfeuil haché menu. Ajoutez sel, poivre, 5 ou 6 cuillerées de bonne crème chauffée et jetez sur le tout de l'eau bouillante. Ce potage vite fait est exquis et rafraichissant.

Côte de boeuf au macaroni. — Piquez de lardons ayant macéré dans du sel et du poivre une belle côte de boeuf de 4 livres, mettez-la dans une casserole avec sel, poivre, carottes, oignons coupés en rondelles, bouquet garni, deux verres de macaroni et un de bouillon; lorsque le boeuf est cuit, retirez-le et tenez-le au chaud; dégraissez le jus, passez-le, remettez-le dans la casserole avec une demi-livre de macaroni cuit dans du bouillon, et du lard salé, ajoutez du gruyère et du parmesan râpé, un morceau de beurre et laissez mijoter le tout sur le feu. Servez la côte de boeuf sur le macaroni.

Artichauts frits. — Parez les artichauts, coupez-les en 4 ou en 8, suivant la grosseur, enlevez le foie et les parties filandreuses et dures, frottez-les à mesure de jus de citron et jetez-les vite dans de l'eau vinaigrée pour qu'ils ne noircissent pas. Faites-les cuire aux 2/3 dans une casserole avec de l'eau et une cuillerée de farine; ajoutez du jus de citron et du sel. Egouttez-les et mettez-les dans une terrine avec sel, poivre, muscade, un peu d'huile et du persil haché finement; laissez les morceaux macérer 1/4 d'heure. Trempez-les ensuite dans une pâte à frire, cuisez à grand feu, pour servir très chaud.

Pommes de terre fondantes. — Prenez 2 livres de pommes de terre farineuses bien épluchées et lavées, coupez-les en morceaux comme pour une purée. Mettez-les dans une casserole, mouillez-les aux 2/3 d'eau, salez à point, et faites cuire en couvrant. Pendant qu'elles cuisent 3/4 de livre de beurre, deux ou trois décilitres d'eau, 1/2 de livre de farine, une pincée de sel et trois oeufs entiers. Mettez le beurre dans une casserole sur le feu, avec l'eau et l'assaisonnement; au premier bouillon, retirez du feu, ajoutez la farine en remuant; cassez les oeufs un à un, avec un petit intervalle, travaillez cette pâte à chaud et à point. Lorsque les pommes de terre sont cuites, passez-les aussitôt à la passoire, réunissez la purée chaude à la pâte chaude, mélangez bien et ajoutez un oeuf si la pâte n'est pas suffisamment moelleuse. Faites chauffer de la friture dans la poêle, et avec une cuillère à bouchon, prenez la quantité d'un quartier d'orange de votre pâte et laissez tomber, chaque fois, dans la friture bouillante; renouvelez avec l'œuf et donnez à vos pommes fondantes l'aspect d'un joli beignet. Egouttez lorsqu'ils sont dorés et fermes, salez à point et ser-

Conseils pratiques

Boutons. — Boutons de fièvre. C'est aux lèvres qu'ils se placent; il faut immédiatement toucher le bobo avec de l'alun en poudre, puis, quelques minutes après, faire une onction grasse avec de la lanoline ou de la vaseline. Au bout de trois ou quatre applications, faites à une heure d'intervalle, la lèvre aura repris sa souplesse et sa fraîcheur.

Boutons à la figure. — N'y jamais mettre les doigts, même propres. Dans de l'eau distillée ou de l'eau de pluie, mettre tremper un bouquet de persil frais, pour un verre d'eau, pendant sept ou huit heures, et s'en laver doucement après que la figure a été bien nettoyée; ne se poudrer qu'avec du talc; à traitement interne: une cuillerée à café de levure de bière, délayée dans de la bière, avant chaque repas; régime alimentaire très rafraichissant: ni vin pur, ni alcool, ni poissons, ni coquillages, ni mets de conserve; pas de charcuteries ni mets épicés, sauces, acides; huile de foie de morue, si le sujet est lymphatique, ou fer et quinquina s'il y a anémie.

Veillez au bon fonctionnement de l'intestin, et très régulièrement; aucun excès de fatigue; bains de son. Prendre matin et soir une cuillerée de ce sirop: acide phénique très pur, 1 gramme; sirop de goudron, 100 grammes; sirop d'écorce d'oranges amères, 200 grammes.

MICHELLE LE NORMAND.

Les livres de Michelle Le Normand sont toujours en vente au Devoir, à l'Action française, dans toutes les bonnes librairies et chez l'auteur, 819 rue de St-Valier, Montréal.

Couleur du temps, 80 sous franco. **Autour de la maison,** 55 sous franco.

Il y a dix ans

(du Devoir, 4 janvier 1912)
Le choix de M. Blondin, Premier-Ministre de M. Omer Héroux.

Un ancien. Billet du soir de Frank Lemare.

Taft et Roosevelt, de M. Uldérie Tremblay.

La république chinoise est proclamée à Montréal, de M. J.-C.-O. Bertrand.

La vague s'étend, de M. Jean Dumont.

Couvent de Marie Réparatrice

1025 MONT-ROYAL OUEST

Jeu de 8 à 9 h. Office du Sacré-Cœur, Amende honorable, chants, salut. Vous êtes priés d'y assister.

(communiqué)

Feu Mme Gordien Ménard

Nous apprenons la mort de madame Gordien Ménard, décédée, hier après-midi, après une longue maladie, à sa résidence, au 803, rue St-Hubert, à l'âge de 35 ans. Mme Ménard (née Corinne Mercier) était l'épouse de M. Gordien Ménard, avocat et ex-échevin de la ville de Montréal.

Lui survivent, outre son mari, deux enfants, Raymond et François, respectivement âgés de 7 et 5 ans. Mme Ménard était la fille de M. Calixte Mercier, entrepreneur du parc Lafontaine. Elle laisse aussi plusieurs frères et sœurs: M. Ernest, Donat et Louis-Charles Mercier, et Mmes J. Alfred Oulmet, J. H. Oulmet, Henri Caron, Azarie Lamarche et Mlle Maximilia Mercier.

Les funérailles auront lieu samedi, le 7 courant.

Etalage très attrayant

LE MODELE D'UNE ECLOSE DANS UNE DES VITRINES DE LA RUE STE-CATHERINE, A MONTREAL.

Le Canada possède la plus grande éclipse du monde, c'est un fait reconnu, mais qui est rappelé de nouveau à l'attention des montrealais dans une excellente reproduction de la fameuse éclipse de Peterboro. Cette miniature fait partie de l'étalage d'une vitrine d'un magasin au numéro 675 ouest, de la rue Ste-Catherine. La manière dont l'éclipse peut monter ou descendre les bateaux du plus haut niveau de l'eau au plus bas, est très bien illustrée. On peut aussi voir des automobiles et des autos-camions qui passent sur la route tout près de l'éclipse.

On donne aussi des informations très détaillées sur l'éclipse en question, y compris les suivantes qui nous semblent d'un intérêt tout à fait spécial: La hauteur de l'éclipse est de 65 pieds; la plus grande du monde. La pesanté approximative de l'eau dans chacune des chambres est de 1,300 tonnes.

Les murs de l'éclipse ont à peu près 40 pieds d'épaisseur par 80 pieds de hauteur et 126 pieds de longueur à la base.

La fondation est en béton et forme le plus grand monolithe du monde. Elle mesure au-delà de 26,000 verges cubes.

Les grues et les treuils sont munis de l'énergie hydraulique.

La miniature du canal de l'éclipse de Peterboro est montrée dans la vitrine du débit de tabac de M. E. L. Rogers au numéro 675 ouest, rue Ste-Catherine.

(Communiqué)

Banquet de journalistes

A 7 heures 30, le 28 janvier, à l'hôtel Queen's, M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition à Québec, M. Jules-Edouard Prévost, député de Terrebonne, M. Fernand Rinfrel, député de St-Jacques, M. E. St-Père, député d'Hochebourg, et l'échevin Léon Trépanier, représentant du quartier Lafontaine, seront les hôtes d'un certain nombre de leurs confrères de la presse montréalaise.

(communiqué)

Les occupations d'hiver pour l'apiculteur

(Notes des fermes expérimentales)

Maintenant que les abeilles sont soigneusement placées dans leurs quartiers d'hiver et qu'elles n'exigent plus d'attention d'ici à quatre ou cinq mois, l'apiculteur a le temps de se préparer aux opérations de la saison prochaine. Cette saison, toujours assez courte, commence toujours dans la précipitation, et l'apiculteur qui veut faire le meilleur emploi de son temps et obtenir de ses abeilles tout ce qu'elles peuvent lui donner doit avoir tout ce qu'il lui faut préparé d'avance. L'hiver est le meilleur moment pour faire ces préparatifs.

Pour chaque ruche d'abeilles l'apiculteur devrait avoir au moins trois hausses de pleine profondeur ou six hausses plates, pour le miel de surplus. Il lui faut également un nombre suffisant de ruches à dix cadres, complètes, pour recevoir toutes les nouvelles colonies qu'il peut compter obtenir pendant l'été. Si les hausses ou les ruches font défaut lorsque le miel rentre ou que les abeilles essaient, la quantité de miel recueillie sera beaucoup moins forte. On examinera donc avec le plus grand soin tous les accessoires pour les mettre en bon état de fonctionnement. Si l'en faut de neufs, qu'on les commande de bonne heure. La plupart des commerçants accordent un escompte sur les premières commandes. On peut se procurer ces accessoires au printemps. Lorsqu'on commande des corps de ruches, des hausses, etc., en grosses quantités, il est beaucoup plus économique de les acheter non montés par caisse de cinq. Les matériaux sont tous d'une dimension régulière et prêts à être montés. L'apiculteur qui sait se servir de ses outils et qui peut se procurer du bon bois aurait bien meilleur compte à faire lui-même les ruches, etc., chez lui, en se servant comme modèle d'une ruche type.

Quant aux cadres il ferait mieux de les prendre chez un fabricant régulier, car il est difficile de les faire sans machine spéciale. Les feuilles de cire gaufrée ou "fondations" peuvent être commandées de bonne heure, mais on fera bien de ne pas les mettre dans les cadres avant le printemps. Cette insertion des fondations de cire dans les cadres doit se faire dans une chambre chaude, car la cire est très fragile lorsqu'elle est froide et se casse facilement. On peut fondre les rayons cassés, les opércules, etc., et fabriquer avec la cire obtenue des feuilles de fondation pour le printemps. Tous les fabricants d'accessoires de ruches convertissent la cire en feuilles de fondations à un prix raisonnable.

Les rayons vides sont l'une des plus grandes richesses de l'apiculteur; il prendra donc toutes les précautions possibles pour les protéger contre les ravages des souris et du papillon de la cire pendant l'hiver: le meilleur moyen est de mettre les rayons dans une hausse et de placer ces hausses l'une par-dessus l'autre avec une garde-magasins (ou chasse-rêve) par-dessus la pile et un autre par-dessous.

On empêche ainsi l'accès aux souris. Pour prévenir les moisissures et les dégâts causés par le papillon de la cire, il faut que les rayons soient déposés dans un endroit froid et sec. La larve du papillon de la cire ne résiste pas à une température de 11 degrés F.

(Communiqué)

Nouvelles rues à Westmount

Le conseil municipal de Westmount présentera une requête au conseil des ministres de la province pour obtenir l'autorisation d'ouvrir des rues de moins de 66 pieds de largeur dans la propriété Raynes.

Il a aussi accepté la cession d'une lisière de terrain située à l'angle du chemin de la Côte Sainte-Antoine et de l'avenue Claremont, afin d'améliorer la courbe à l'intersection de ces deux rues.

Les autorités municipales ont préparé trois patinoires et neuf skis-soirs à l'usage des enfants.

Retraite fermée

Retraite fermée pour les jeunes filles. Du 21 au 28 janvier, prière de s'inscrire d'avance et d'apporter un timbre pour demande de renseignements.

CHOSSES MUNICIPALES

LE CHOIX D'UNE CANDIDATURE

UN GROUPE D'ELECTEURS TIENNENT UNE REUNION EN FAVEUR DE M. WALKER. — DES OBJECTIONS, DES PROTESTATIONS ET DU TUMULTE. — LES CANDIDATS EN LIGNE.

Des amis de M. Charles A. Walker, qui aspire aux honneurs de l'échevinage du quartier Notre-Dame-de-la-Grâce, ont tenu, hier soir, une assemblée générale des contribuables du quartier, à la salle de l'école du Sacré-Cœur. Il s'est trouvé des partisans de deux ou trois autres candidats à la réunion et tout ne s'est pas passé au gré de M. Walker.

M. Horace Gagné a ouvert le bal et a soulevé une tempête, lorsqu'il s'est levé pour déclarer que tous les candidats connus auraient dû être convoqués à cette réunion, afin d'exposer brièvement leur programme et de soutenir le feu d'une discussion contradictoire. Au lieu de cela, dit-il, nous avons une réunion convoquée par M. Walker, dans ses intérêts.

Les objections et les protestations pleuvent de toutes parts, à tel point que le président de l'assemblée, M. H. C. McCallum, eut toutes les peines du monde à ramener le bon ordre. Les quelques orateurs qui ont parlé ont dû se défendre continuellement contre le flot des interruptions qui jaillissaient de tous côtés.

Enfin le moment des nominations arrive. On mit de l'avant les noms de MM. Horace Gagné, Gustave Francq, Alphonse Décaré, Charles Walker, Herbert Seybold et Alexis Pelletier.

M. Gagné a refusé net la candidature. M. Francq, de son côté, a déclaré qu'il se retirerait de la lutte, du moment qu'on lui ferait opposition; car, dit-il, une élection par acclamation épargnerait à la ville une somme de dix mille dollars.

MM. Décaré et Pelletier n'ont pas voulu se soumettre au vote qui allait se donner et ont quitté la salle en signe de protestation. Le conflit restait alors entre les partisans de M. Walker et les amis de M. Seybold; ce dernier a refusé d'accepter le vote et s'est retiré non pas de la lutte, mais de la salle.

Lorsqu'il a été assuré qu'aucun adversaire ne restait dans la salle, M. McCallum a proclamé M. Walker, candidat officiel des contribuables du quartier et lui a souhaité bon succès.

Les nominations officielles auront lieu, lundi midi, à l'hôtel-de-ville. On nous assure que M. Seybold, M. McNaughton et M. Décaré resteront dans la lutte jusqu'à la fin contre M. Charles Walker.

Aux Indes

LES NON-COOPERATIONNISTES PROPOSENT UNE CONFERENCE.

Bombay, 4. — (S.P.A.) — Pundit Mahavira et un certain nombre de chefs du parti de non-coopération viennent d'adresser une lettre circulaire aux représentants de tous les partis politiques de l'Inde, par laquelle, ils demandent la convocation d'une conférence pour résoudre la situation fâcheuse où ils se trouvent. La lettre met en lumière le point que la conférence d'Ahmedabad en rejetant le projet de couper radicalement l'autorité anglaise, a réussi à concilier l'opinion des modérés, mais que d'autre part la résolution de faire la lutte de résistance passive aux lois anglaises a causé un certain sentiment d'anxiété chez ceux qui croient que les moyens pacifiques et amicaux d'en arriver à une entente ne sont pas encore épuisés.

La lettre ajoute que le plus grand obstacle au règlement de la question des troubles aux Indes sont les répressions des troupes britanniques qui enflamment davantage le sentiment national et la révolte des Hindous.

Mandats exécutés

Le département du grand-contable vient de publier les statistiques suivantes sur l'année judiciaire qui vient de finir. Les mandats exécutés se chiffrent à 1,962 contre 1,590 pour l'an passé. Les agents de police chargés de les exécuter ont fait 12,344 milles pour les exécuter soit 4,034 milles de plus que l'an dernier. Le nombre total des sub-poénas émis a été de 8,054 contre 6,452 en 1920. Pour servir les sub-poénas, les agents ont fait 10,

SERVICES A DINER

Au Rabais de 33 1/3%



Quatre séries différentes de services en simili-porcelaine anglaise, 97 morceaux.
Prix nets 19.85, 24.20, 25.00 et 28.35

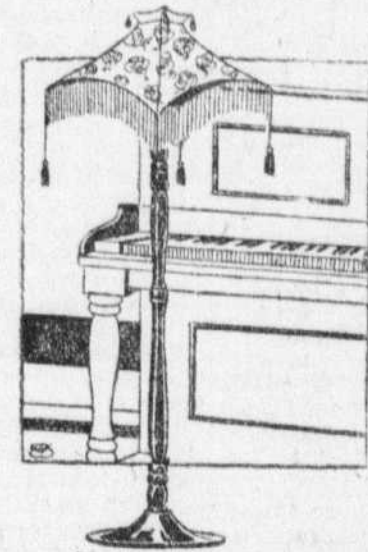
Services à Thé en Porcelaine

40 morceaux
Au Rabais de 33 1-3%
Deux séries Collingwood.
Prix nets. 16.65 et 19.85

Théières

Au Rabais de 33 1-3%
Théières en faïence anglaise Rockingham. Prix nets 35 à .90
—Au troisième.

Rabais de 50% sur toutes



Nos Lampes Portatives et Lampes de Piano

Au troisième.

Goodwin's LIMITED

753 milles de route contre 9,194 milles pour l'an passé. Il y a eu 395 brefs de sommation contre 790 pour l'an passé. Les mandats d'arrestation qui n'ont pas été exécutés se totalisent à 366.

Vieux fonctionnaire décédé

Ce matin, à l'Immaculée-Conception, ont eu lieu les funérailles de Charles Lafleur, ex-lieutenant, au département des incendies, M. Lafleur était âgé de 71 ans. Il naquit à Saint-Eustache. Il a été employé au département des incendies, pen-

dant 23 ans et a été victime de plusieurs accidents dans l'exercice de ses fonctions. Il laisse une veuve, trois fils et trois filles.

Gros incendie

Une incendie qui s'est déclaré à minuit, hier soir, dans deux manufactures d'habits, la *Emptre Garment* et la *Villeneuve Dress Co.*, aux nos 58-60 de la rue Crescent, a causé des dommages pour \$75,000 et a fait déguerpir du café Castellani, placé au-dessous des ateliers des manufactures, une couple de cents personnes qui s'y trouvaient.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

"LES AMES FORTES"

PAR
G. SAINT-GERMAIN

26

(Suite)

—Il faut aller chercher Mlle Madeleine, dit Mme Landry. Je crains bien, hélas! qu'il n'y ait rien à espérer. Attendez seulement un instant, le docteur va me dire la vérité.

Le médecin est entré dans la chambre. Il se penche sur le corps inerte de Servane, mais il n'est point besoin d'un long examen pour y découvrir les caractères de la mort, et, lorsqu'il se relève, le regard anxieux de Sabine lit sur son visage

la sentence que ses lèvres vont prononcer: Servane n'est plus, tout est fini!

Sabine, éperdue, s'attache désespérément à celle qui ne peut plus la voir ni l'entendre.

—Ma sœur, ma chérie, si tu meurs, je veux mourir aussi!

—Cette jeune fille souffrait depuis un certain temps, déclare le médecin. Une affection cardiaque la minait sourdement. La fin a été imprévue et brutale comme presque tous les cas de cette nature. Et tandis qu'il s'en allait, Mme

Landry s'approchait de Sabine. Doucement, elle pressait dans les siennes les mains de la petite et s'agenouillait à son côté.

—Je vais prier avec vous, mon enfant. Que Dieu vous donne le courage de supporter cette grande épreuve!

Plus encore que ses paroles, l'accent de la veuve, ses yeux humides, son geste pieux touchaient le cœur de la pauvre affligée.

En sortant de l'appartement, le docteur avait lui-même appris la funèbre nouvelle à François Landry qui décidait d'envoyer immédiatement Germaine chez le commandant Meunier.

—Viens vite, petite, dit-il à l'apprentie. Je vais l'expliquer ce que tu auras à faire pour bien remplir cette mission.

La midinette, en dépit de son aplomb naturel, s'effrayait de son rôle. Elle avait tant de chagrin, le cœur si gros, qu'elle suffoquait et entendait à peine les explications de Landry.

—Je vais te mettre en voiture et te donner un billet pour Mme Meunier. Ce sera elle qui apprendra à Mlle Précourt le malheur qui t'a frappé, elle saura mieux que toi l'y préparer. La voiture vous ramè-

ra toutes deux ici. Je compte sur ton intelligence, sur ton bon cœur qui t'inspirera ce que tu devras dire ensuite à Mlle Madeleine pour laquelle ce coup sera si rude et si imprévu. Il faut, entends-tu bien? qu'elle se sente entourée de beaucoup de sympathie, de beaucoup d'affection. Tu l'aimes, n'est-ce pas, Mlle Madeleine, et tu me comprends?

Dr la tête, Germaine fit signe que oui.

Il s'arrivaient à une station de voitures. Sur un geste de François, la petite modeste s'engouffra dans une auto-taxi. A la lumière du phare, le jeune homme écrivit au crayon quelques mots sur une carte qu'il glissa dans une enveloppe. Puis, après une dernière recommandation à la petite, il donnait l'adresse au chauffeur, avec les instructions nécessaires. L'auto démarra aussitôt et filait à bonne allure.

François regardait tristement le véhicule qui disparaissait rapidement; sa pensée se portait tout entière vers Madeleine que, dans quelques minutes, une si grande douleur allait atteindre. Elle était palissable, heureuse peut-être, en cet instant, tout occupée de ses petites

élèves qu'elle affectionnait; et chaque seconde qui passait rapprochait l'instant fatal où on allait lui dire que sa sœur Servane, quittée peu de jours auparavant en pleine santé, avait, depuis une heure déjà, cessé de vivre. Comment supporterait-elle ce choc si douloureux? Trouverait-elle en ce moment, parmi les étrangers au milieu desquels elle vivait, un réconfort, un adoucissement à sa peine? Sans doute, ils lui prodigueraient de banales consolations, de ces phrases que la bienséance mondaine met sur les lèvres sans que le cœur y ait aucune part. Et lui, qui l'aimait si ardemment, pourrait à peine lui dire sa sympathie, lui offrir ce qu'elle voudrait accepter de son dévouement! Plus que jamais il sentait, à cette souffrance même, combien Madeleine lui était chère!

Dans cet état d'esprit, impatient et inquiet, Landry regagnait enfin son appartement désert. Sa mère était toujours près de Sabine. Et dans le salon, toutes portes ouvertes, il tendait l'oreille aux bruits qui montaient de l'escalier. Il reconnut enfin les pas des deux jeunes filles, il entendit un léger murmure de voix; une porte voisine s'ouvrit et se referma; puis Ger-

maine entra chez lui comme le jeune homme le lui avait recommandé.

La petite avait les yeux gonflés et rouges; une émotion très vive, plus encore que l'ascension précipitée des quatre étages, la faisait haleter.

—Dis-moi vite, Germaine, Mlle Madeleine? comment est-elle? —Oh! Monsieur Landry! qu'elle est affligée, si vous saviez! Mme Meunier, très émue, n'a pu lui cacher longtemps la vérité. Alors, Mlle Madeleine, pâle à faire peur, sans un mot, sans une plainte, m'a entraînée vers la voiture où elle est restée immobile, sans pleurer, sans parler, comme insensible. Elle souffrait pourtant, je vous assure; ses mains et ses lèvres tremblaient comme dans la fièvre. Et c'était effrayant de la voir ainsi. Je me grondais en moi-même de rester là comme une sotte en face de Mlle Précourt que j'aime, sans rien tenter pour la consoler, sans lui dire que j'avais aussi beaucoup de chagrin. Enfin, je ne sais pas comment j'ai osé, mais je l'ai embrassée de tout mon cœur en sanglotant, et alors elle aussi a pleuré, beaucoup, et je crois que c'est lui à fait du bien.

—La pauvre enfant! J'ai bien fait de l'envoyer vers elle, Germaine, tu es une bonne fille.

—Écoutez encore, Monsieur François. Quand Mlle Madeleine a été un peu calmée, je lui ai dit que Mme Landry n'a pas quitté Sabine, que vous étiez allés chercher le docteur à la première minute, que vous m'avez envoyée la prévenir et qu'enfin elle peut compter sur vous, sur nous tous, comme sur ses amis les plus dévoués. Elle vous est bien reconnaissante et m'a chargée de vous remercier en son nom en attendant qu'elle puisse le faire elle-même.

—C'est bien, Germaine; tu as rempli la mission d'une façon qui mérite aussi tous mes remerciements. Tu peux redescendre maintenant, ta mère a peut-être besoin de toi à cette heure.

—Je m'en vais tout de suite. Mais s'il y a encore quelque chose à faire pour obliger les chères demoiselles, vous savez, il faut me faire signe. Me le promettez-vous?

—Oui. Avec cette promesse, Germaine s'en allait, songeuse et profondément triste.

(à suivre)

Avez-vous pensé à vos étreintes? Donnez un abonnement d'un an au Devoir. — \$6.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

LES ARRIVAGES DE BEURRE, DE FROMAGE ET D'ŒUFS AU COURS DE LA JOURNÉE D'HIER.

Les arrivages de beurre, hier, ont été de 183 colis, comparativement à 255, le même jour la semaine dernière et à 255, le jour correspondant l'an dernier.

Les arrivages de fromage, hier, se sont établis à 125 boîtes, en comparaison de 158 boîtes le mardi précédent et de 413 boîtes, le jour correspondant en 1920.

Il est arrivé, hier, 430 caisses d'œufs; il en était arrivé 378 caisses, le mardi précédent et 1,023 caisses, le jour correspondant l'an dernier.

LES PRIX DU GROS

PARINE

Nouvelle récolte:
première qualité, le baril... \$7.50
2ème qualité, le baril... \$7.00
Forte à bouillanger, le baril \$6.80

ŒUFS

Strictelement frais... 80s.
Choisis... 52s.
No 1... 45s.
Craqués... 40s.

BEURRE

Pasteurisé... 39s.
Premier choix... 39s.
Deuxième choix... 37s.
En bloc d'une livre:
Pasteurisé... 40s.
Premier choix... 40s.
De choix... 38s.

FROMAGE

Fort... 26s.
Doux... 20s.
Oka... 38s.

(Les prix des œufs, du beurre, du fromage et du saindoux sont fournis par la maison J.-A. Vailancourt, ltée, 618, rue Saint-Paul).

LES VIANDES FUMÉES

Les jambons de 8 à 12 livres font 25s., le jambon à déjeuner fait de 26 à 28s.

LES POMMES DE TERRE

Marché très calme. Moins d'arrivages.

Les pommes de terre blanches du Québec se vendent actuellement \$1.25 le sac de 80 livres et \$1.50 le sac de 90 livres, livrés. Pris au magasin il y a une diminution de cinq sous le sac. On offre des pommes de terre rouges de l'île du Prince-Edouard à \$1.50 le sac de 90 livres et des pommes de terre blanches de la même province à \$1.75.

(Le pris de gros des pommes de terre nous est fourni par la maison A. Lalonde.)

Une décoration persane

La légation de Perse à Washington vient d'annoncer à M. R. S. Collart, vice-président de la *Canadian Fur Auction Sales Company, Limited*, de Montréal, que son nom se trouve sur la liste des honneurs du nouvel an. Il a été désigné pour l'ordre de "Areslöv-Ed-Iskams" (Gardien du Prophète).

La lettre qui porte cette nouvelle est de tournure bien orientale. Il y est dit que "le Shah, mon maître suprême et le maître du monde" a jugé bon de signaler les "activités précieuses" de M. Collart en offrant en vente "sur les marchés et dans les bazars du Canada des peaux et des pelleteries de plusieurs bêtes sauvages qui durant leur vie, ont semé la terreur et causé du dommage dans mon domaine".

Comme les seules peaux venues de Perse qui aient été vendues au Canada sont des peaux de mouton de Perse, l'allusion à la terreur semée par ce ruminant dans les domaines du Shah, est tout à fait délicate.

M. Collart a reçu de même la décoration qui va avec cet ordre. C'est une étoile d'art, dont le centre, de bel émail, représente un lion accroupi, regardant en face le soleil. Chacune de ses pattes tient un cimeterre.

L'hôtel Windsor

A une assemblée du bureau de direction de l'hôtel Windsor plusieurs changements ont été opérés, par suite du changement de contrôle, MM. John M. McIntyre, le lt-col. Herbert Molson, F. L. Wanklyn, J. D. Hudson ont offert leur démission qui a été acceptée. Les directeurs suivants ont été nommés: MM. Aimé Geoffroy, L. H. Timmins, John F. Archibald et Donat Raymond. Après l'assemblée on a annoncé que M. Henry Joseph resterait le président de la compagnie, M. Donat Raymond en devenant le directeur-gérant. La prochaine assemblée du bureau aura lieu le 11 janvier. On s'attend alors à de nouveaux changements.

Tout épargnant devrait connaître LA FORTUNE A LA PORTEE DE TOUS

C'est un livret que nous expédions sans frais sur simple demande. Il intéresse surtout les ouvriers, les employés, les fonctionnaires, car il leur permet de faire des économies sans efforts. Le nombre de ceux qui utilisent notre système d'épargne par versements échelonnés dont ce livret explique le mécanisme, grandit tous les jours.

Bryant, Isard & Cie

Agents de change
84-90, rue St-Francis-Xavier
Succursale, 153, rue Peel
Maison de Toronto C.P.R. Bldg
Communications téléphoniques particulières
Exécution rapide des ordres

AU BOUT DU FIL

PAR PAUL DE MARTIGNY, DE LA MAISON BRYANT, ISARD & CIE.

Valeurs américaines.—Selon l'usage, au Nouvel an, l'optimisme est général, les vœux de bonheur courent à flots sirupeux de toutes les lèvres souriantes et sucrées. Mais les sentiments et les faits, les désirs et la réalité ne vont pas toujours ensemble, c'est pourquoi l'observateur se tient sur la réserve et n'accorde son attention qu'aux chiffres. Il faut d'ailleurs convenir que le langage de quelques uns est impitoyable et tranchant; augmentation du nombre des faillites et surtout du chiffre du passif; diminution persistante et formidable des recettes des chemins de fer. Enfin et surtout rétablissement progressif de la balance économique qui se traduit par le relèvement des pays qui la guerre a appauvris et l'abaissement de ceux que la guerre a gorgés d'or. Or, les États-Unis et le Canada s'étant enrichis de la guerre, il est naturel qu'à la paix ils se dégonflent. Reste à savoir si leur dégonflement est terminé. Il ne le semble pas.

Spécialement on peut dire de la réaction qu'elle avait été prévue, annoncée, ici même à plusieurs reprises. Il est permis de penser qu'elle n'a pas encore pris le développement dont elle est susceptible.

Valeurs canadiennes.—En présence de la réaction assez dure qui s'est produite à Wall Street, nos valeurs ont fait très bonne contenance. Le Brésilien n'a fléchi que d'une fraction et le Québec est resté ferme sur ses positions. Le Dominion Bridge, il est vrai, est tombé à pic de trois points, mais cela tient à son lamentable bilan, plutôt qu'à l'état général du marché. Par suite de la baisse du prix de vente du pétrole, les valeurs pétrolières ont été mal impressionnées. Le Imperial Oil a fait comme les autres; il n'y a pas lieu de s'en étonner. Sur une seule vente le Steel of Canada a perdu deux points; c'est une indication.

Le grain.—La liquidation à cours de baisse, commencée en ouverture, se développa peu à peu jusqu'à la fermeture. Devant ce mouvement qui menace de s'accroître, les gens du Wheat Pit sont restés bouche bée, car, chose rare, il n'est accompagné d'aucune nouvelle, d'aucune rumeur même susceptible de l'expliquer. On a bien dit qu'une banque étant en piteuse posture, une plus forte l'aurait absorbée; mais ces choses se produisent, à Montréal même, sans qu'il en résulte la moindre secousse. Il y a évidemment autre chose et c'est ce qu'il faudrait savoir.

Le rapport annuel de la Brompton Pulp

Le rapport annuel de la Brompton Pulp and Paper Company publié hier, indique une forte diminution dans le chiffre des recettes. Dédutions faites pour les dépenses, les assurances, les impôts sur le revenu, ce chiffre est de \$1,097,784 en comparaison de \$1,153,588 l'année précédente. Après les déductions pour la dépréciation, les intérêts sur les obligations et les dividendes sur le stock de préférence, il reste une balance de \$498,010, soit environ 7 p.c. du stock commun. La proportion était de 9.57 p.c. l'an dernier et de 9.8 p.c. en 1919.

Le compte de profits et pertes indique qu'après avoir pratiqué une forte dépréciation dans l'inventaire, il reste une somme de \$811,625 à reporter en comparaison de \$1,643,579 à la fin de l'année précédente.

L'actif courant s'établit à \$3,501,125 et le passif courant à \$2,921,133, ce qui laisse un capital courant de \$579,992. En 1920, l'actif courant était de \$3,802,640 et le passif courant de \$1,621,286 ce qui laissait un capital courant de \$2,181,354.

La compagnie se prépare actuellement à faire des groupes de bois cette année. Son approvisionnement actuel lui suffirait jusqu'en février 1923, mais on veut profiter des conditions exceptionnelles qui existent présentement. On projette aussi de faire coïncider à l'avenir, l'année fiscale de la Brompton Pulp et de ses subsidiaires, ce qui permettra de présenter un rapport consolidé.

Le Detroit United Railway

Lors de l'assemblée annuelle du Detroit United Railway, qui doit avoir lieu le 7 février, on s'attend à ce qu'il se produise des changements importants. On répète même que deux groupes cherchent à se procurer le contrôle par procuration. La maison Brunet et Cie, qui possède un siège à la Bourse de Montréal, aurait fait des avances à des actionnaires de cette ville dans le but d'obtenir leur procuration. D'un autre côté, M. A. J. Ferguson, directeur local et l'un des vice-présidents de la compagnie, a adressé une lettre aux actionnaires leur demandant leur procuration, pour la prochaine assemblée, au nom de la direction actuelle. M. Ferguson a déclaré qu'il serait regrettable qu'il y eût de la rivalité au point où en sont les affaires de la compagnie.

La Winnipeg Electric

Winnipeg, 4 (S.P.C.). — A l'inauguration du nouveau conseil, le maire Parnell a suggéré, comme étant dans les meilleurs intérêts des citoyens, l'achat du réseau de la compagnie Winnipeg Electric, afin de l'utiliser comme service d'utilité publique. Il a posé le problème des embarras financiers de la compagnie, qui ne peut ainsi améliorer ses voies d'extension.

L'achat ne pourrait être conclu raisonnablement qu'en 1927.

LA MATINÉE A LA BOURSE

LE STEEL OF CANADA EN BAISSE D'UN POINT ET DEMIE. LE DETROIT ET LE CANADA STEAMSHIP SONT TRES LOURDS.

Le rapport annuel de la Dominion Bridge Co. produit un effet défavorable dans tout le compartiment des aciers. Ce matin, le Steel of Canada est passé de 59 à 57 1/2. Le marché en général est sans appui et la moindre pression qui s'exerce obtient son effet. On ne peut expliquer autrement le fléchissement du Steel. Le Dominion Bridge était en baisse d'un demi point, très peu traité. Toute la liste subit l'influence de New-York et manifeste de la lourdeur. Le Detroit United Railway a cédé de trois points, le Canada Steamship de deux. Les valeurs de la marine ont été réalisées par l'Atlantic Sugar, un quart de point, le Spanish commun, un demi point, le Shawinigan, un demi point et le Lake of the Woods, un point.

L'activité est réduite à son minimum. Il s'est vendu au cours de la séance, 1677 actions, dont 383 de Steel of Canada.

L'amélioration du dollar canadien, en place de New-York, se poursuit graduellement. La prime, ce matin a varié de 4 à 5 p.c. Le franc français fait à Montréal, 0.847 et à New-York, 0.805. La livre sterling fait à Montréal, \$4.43 et à New-York, \$4.21.

(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie)

Transactions de 10 h. à 11 h. 30 a.m.
Steel of Canada—10 à 57 1/2, 58 1/2, 160 à 58, 25 à 57 1/2, 25 à 57 3/4, 45 à 58.
Nat. Breweries—25 à 54 3/4, 25 à 55, 100 à 54 3/4, 10 à 55.
A. Sugar—10 à 26 1/2.
Brompton—15 à 21, 21 1/2 à 20 1/2.
S.S. Pfd.—10 à 44 1/4.
M. Power—24 à 44.
Quebec—15 à 23 1/4, 35 à 23 1/4.
Spanish—75 à 56.
Shawinigan—10 à 105.
Mont. Train—50 à 140 1/2.
Dom. Bridge—30 à 56 1/2.
Ogilvie—5 à 185.
Dom. Glass Pfd.—15 à 83 3/4.
Dom. Steel Pfd.—10 à 66.
Convertibles—30 à 70.
Bel. 20 à 101 1/2, 25 à 104.
Can. SS.—25 à 13 1/4.
Gen. Electric—25 à 95.
Brazilian—45 à 28.
British Emp.—25 à 22 3/4.
Detroit—25 à 70.
Ogilvie—Textile Co. 2000 à 98, Ogilvie 1000 à 102, Shawinigan 1000 à 200 à 98; Quebec Ry. 400 à 66 1/4; 400 à 66; 6000 à 66 1/4.
Banques—Molson's, 21 à 170; Royal, 10 à 200; Commerce, 5 à 183 1/2; Nova Scotia, 8 à 254; Nationale, 1 à 130; Montréal, 10 à 200; Can. 50 à 57 1/2, 25 à 57 1/2.
Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30.
Brompton—35 à 20 1/2.
M. Power—15 à 44.
S.S. Pfd.—25 à 44 1/4.
Léclerc—25 à 70.
Train Co. 2000 à 70.
Obligations—Quebec Ry. 100 à 66.

Nouvelles de Wall Street

Ont été inscrits sur la liste les \$12,500,000 d'obligations hypothécaires de premier rang et amortissables, 5 p.c., de l'Intercolonial Paper Company, échéant le premier janvier 1947.

La Kelly-Springfield Tire Company a passé son dividende trimestriel régulier de 3 p.c., en stock, d'actuellement sur les actions communes.

La Banque des Marchands

On parle beaucoup du prochain dividende de la Banque des Marchands du Canada, qui vient d'être le premier février. Certains ne croient pas qu'aucun autre dividende soit déclaré et d'autres prédisent que le dividende sera payé à la date ordinaire. Il serait cependant de 6 p.c. au lieu de 12 p.c. par année.

La maison Nesbitt, Thomson

La maison Nesbitt, Thomson & Co., Ltd. annonce que MM. F. J. Penfold, gérant des ventes, H. J. Pratt, gérant des ventes pour la ville de Montréal, K. C. Barnes, service municipal et de courtage, N. A. Thomson, gérant du bureau d'Hamilton, sont devenus membres de la maison.

Les recettes ferroviaires

Les recettes brutes du Pacifique-Canadien, pour la semaine du 21 au 31 décembre ont été de \$4,913,000 en comparaison de \$5,540,000 pour la période correspondante de 1920. La diminution est de \$627,000.

Le coût de la vie

D'après la livraison de décembre de la Gazette du Travail, le coût moyen d'un budget familial hebdomadaire de 29 aliments de consommation générale dans soixante villes a été de \$11.08 au commencement de novembre, comparativement d'octobre, \$15.32 en novembre 1920, et \$7.96 en novembre 1914. Le coût des aliments, du combustible et du loyer a été en moyenne de \$21.60 en novembre, comparativement à \$22.01 en octobre; \$26.13 en novembre 1920, et \$14.25 en novembre 1914.

Le revenu fédéral

Frédéricton, 4. — Le revenu total du port de Frédéricton pour l'année terminée le 31 décembre 1921, a été de \$258,207.78.

Saint-Jean, N.B., 4. — Les douanes canadiennes, ici, ont rapporté pour le mois de décembre 1921 la somme de \$342,322 en comparaison de \$257,857 pour le mois de décembre 1920.

Toronto, 4. — Pour l'année 1921, le total du revenu conjoint des douanes et de l'intérieur à Toronto a été de \$38,834,781. Pour 1920, les douanes seulement avaient rapporté \$47,334,890. Comme la perception des deux bureaux s'est fait conjointement l'année dernière, il est impossible de faire des comparai-

LES SERVICES DECHAUX

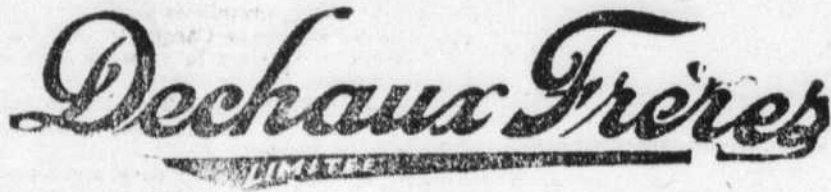
Sont ce que l'on connaît de plus apte à aider à bien paraître

Il se peut que vous croyiez cette affirmation exagérée jusqu'à ce que vous en ayez expérimenté l'exactitude. Alors, la vérité de nos dires ne sautera-t-elle pas aux yeux? Comment, en effet, une femme pourrait-elle être bien mise si ses robes et ses manteaux ne reçoivent pas les soins minutieux que requièrent leur richesse et leur coût?

Les procédés de nettoyage et de teinture de Dechaux vous aideront à conserver une garde-robe même ordinaire dans la meilleure condition possible, de façon à ce que vous acquériez la réputation d'être bien mise, même si vos dépenses ne représentent qu'une fraction de celles de votre soeur plus riche.

Gardez notre numéro de téléphone à vue: EST 5000 et envoyez-nous toujours vos robes, manteaux, costumes et fourrures pour les faire teindre et nettoyer DES qu'ils réclament ces soins.

Téléphone: Est 5000
Succursales de réception de dépôts:
461, rue Montcalm
187 et 710, Ste-Catherine est



628 RUE BEAUDRY (bureau principal), MONTREAL

POUR L'OUEST

Le train 351, de Québec, arrivant à Montréal, gare Viger, à 3 h. 30 p.m., tous les jours sauf le dimanche, circulera cinq minutes plus tôt que présentement entre Pointe-du-Lac et Saint-Cuthbert.

Le train 375 le dimanche seulement de Saint-Gabriel circulera 5 minutes plus tard que présentement sur tout le parcours et arrivera à Montréal, gare Viger, à 9 h. 45 p.m., au lieu de 9 h. 40 p.m.

MONTREAL—SAINT-EUSTACHE—SAINT-AGATHE-MONT-LAURIER

POUR LE NORD

Le train 487 qui part actuellement de Montréal, gare Viger, à 8 h. 45 a.m., tous les jours pour Labelle partira à 9 h. a.m., et circulera un quart d'heure plus tard sur tout le parcours. Le dimanche, ce train portera le no 439 et ne se rendra qu'à Sainte-Agathe.

Le train 445, le samedi seulement, pour Mont-Laurier partira de Montréal, gare Viger, à 1 h. 15 p.m., au lieu de 1 h. p.m., et circulera un quart d'heure plus tard que présentement sur tout le parcours.

Le train 455 de Montréal, gare Viger, à 3 h. 30 p.m., tous les jours sauf le dimanche pour Labelle sera supprimé. Le train 457 tous les jours sauf le dimanche pour Mont-Laurier, partira de Montréal, gare Viger à 4 h. 10 p.m., au lieu de 4 h. 15 p.m. et fera tous les arrêts du train supprimé 455, arrivant à Sainte-Agathe, à Labelle et à Mont-Laurier quelques minutes plus tard que présentement.

POUR LE SUD

Le train 446 de Saint-Jérôme le dimanche seulement circulera quelques minutes plus tard que présentement, arrivant à Montréal, gare Viger, à 9 h. 20 a.m., au lieu de 9 h. 15 a.m.

Le train 442 arrivant à Montréal, gare Viger, 6 h. p.m. tous les jours sauf le dimanche de Labelle, circulera quelques minutes plus tôt que présentement entre Belisle et la jonction Saint-Martin avec le train 372 pour Joliette et Saint-Gabriel.

Le train 452, arrivant à Montréal, gare Viger à 6 h. 30 p.m., tous les jours sauf le dimanche de Mont-Laurier et le train 456, arrivant à Montréal, gare Viger, à 7 h. 15 p.m., tous les jours sauf le dimanche de Labelle, seront réunis. Le nouveau train, portant le no 452, partira de Mont-Laurier à 12 h. 35 p.m., et de Sainte-Agathe à 4 h. 35 p.m. et arrivera à Montréal, gare Viger, à 7 h. 15 p.m. tous les jours sauf le dimanche, faisant tous les arrêts intermédiaires.

Le train 460 le dimanche seulement de Mont-Laurier circulera 45 minutes plus tôt que présentement sur tout le parcours et fera tous les arrêts entre Mont-Laurier et Sainte-Agathe, arrivant à Montréal, gare Viger, à 8 h. 45 p.m. au lieu de 9 h. 30 p.m.

Le train 488 le dimanche seulement de Saint-Eustache circulera quelques minutes plus tard que présentement, arrivant à Montréal, gare Viger, à 8 h. 55 p.m., au lieu de 8 h. 50 p.m.

Le train 458 qui arrive actuellement à Montréal, gare Viger, à 10 h. 15 p.m. le dimanche seulement de Labelle, sera supprimé de Labelle à Sainte-Agathe et circulera plus tôt que présentement de Sainte-Agathe à Montréal, partant de Sainte-Agathe à 6 h. 50 p.m. et arrivant à Montréal, gare Viger, à 9 h. 30 p.m.

Cours du change

Cote des devises étrangères de L. G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, près la Bourse de Montréal.

Cours moyens à New-York	Cours moyens à Montréal
Paris (franc)	0.0804
Londres (livre sterling)	\$4.21
Bruxelles (franc)	0.07
Genève (franc)	0.1941
Berlin (mark)	0.0053
Vienne (couronne)	0.0035
Rome (lire)	0.0430

Cours moyens à New-York: 4 1/2 %
Londres... \$4.43
Paris... 0.0848
Bruxelles... 0.0809
Genève... 0.2065
Berlin... 0.0059
Vienne... 0.0006
Rome... 0.0463

Chemin de fer Pacifique Canadien

Le chemin de fer Pacifique Canadien annonce les changements suivants au service des trains de voyageurs à partir du dimanche 8 janvier 1922:

Montréal (gare Viger), Saint-Gabriel, Trois-Rivières, Québec, pour l'Est.

Le train 352 de Montréal gare Viger à 9 h. 45 a.m., tous les jours sauf le dimanche, pour Québec, circulera quelques minutes plus tôt que présentement entre Louisville et Deschambault mais arrivera à Québec à 3 h. 40 p.m., comme actuellement.

Le train 366 de Montréal, gare Viger, à 1 h. 30 p.m., le dimanche seulement pour Trois-Rivières sera supprimé.

Un nouveau train, (no 354) partira de Montréal, gare Viger, à 2 h. 30 p.m., le dimanche seulement, pour Québec, faisant tous les arrêts intermédiaires et arrivant à Québec à 8 h. 25 p.m. Wagon buffet salon de Montréal à Québec, raccordement à Trois-Rivières pour Shawinigan et Grand'Mère.

Le train 374 tous les jours sauf le dimanche partira de Montréal, gare Viger, à 5 h. 20 p.m. au lieu de 5 h. 15 p.m. et circulera 5 minutes plus tard que présentement sur tout le parcours.

Manitoba Power Company, Limited

Obligations 7%—Échéance 1941

Encaissement à NEW-YORK, MONTREAL, TORONTO ou WINNIPEG

Cette émission porte la garantie, pour le capital et les intérêts de la WINNIPEG ELECTRIC RAILWAY COMPANY.

Option Le WARRANT qui accompagne de deux ans les obligations 7% MANITOBA POWER donne le droit de souscrire au capital-actions ordinaires de la compagnie dans un délai et à un prix déterminés: \$10 l'action du 1er mai 1922 au 1er janvier 1923, ou \$20 l'action du 1er janvier 1923 au 1er janvier 1924. Il y a là un ELEMENT SPECULATIF qui n'est pas sans intérêt. Mais la nature essentielle du titre envisagé est avant tout d'être une valeur de placement. Tout comme le capitaliste, l'épargnant sera en mesure d'apprécier les possibilités de gain qui lui sont ouvertes par le moyen du droit précité.

Pendant l'exécution des travaux, la compagnie sera à même de placer à l'avance, par traités fermes, une partie de l'énergie de ses usines. A ces fournitures s'ajoute la quantité de courant que la Winnipeg Electric Railway Company s'est engagée à prendre pour les besoins de son réseau, et de ses abonnés industriels. L'action ordinaire que l'obligataire sera à même de souscrire, à un prix nominal, est donc susceptible d'acquiescer une forte plus-value.

PRIX: le pair [100] et les intérêts courus.

RENET-LECLERC
BANQUIER ET COURTIER

MONTREAL 160, rue St-Jacques
QUEBEC 74, rue St-Pierre
(Maison fondée en 1901)

PLACEMENTS DE JANVIER 1922

NOUS OFFRONS,
SUJET A VENTE PREALABLE, LES OBLIGATIONS SUIVANTES:

Endroit	Echéance	Reporteur	Prix du marché
PUISSANCE DU CANADA	toutes les années	5 1/2	5 1/2
PROVINCE DE QUEBEC	15 ans	5 1/2	5 1/2
CITE DE QUEBEC	5	5 1/2	5 1/2
PORT DE TROIS-RIVIERES	37	5	5
VILLE DE SAINT-ROSAIRE	30	5	5
VILLE DE EDMUNDSTON	12 à 28	5 1/2	5 1/2
VILLE DE LA TUQUE	4	5	5
VILLE DE SHAWINGAN-FALLS	1 1/2 à 4 1/2	5	5
VILLE DE JONQUIERES	3 à 4	5	5
VILLE DE DRUMMONDVILLE GARANTE	4 à 9	5	5
VILLE DE MONT-ROYAL	5	5	5
VILLE DE MONTREAL-EST	5	5	5
Commissionnaires	5	5	5
COTEAU SAINT-PIERRE	5	5	5
DE MONTREAL	4 à 6	5	5
DIOCESE DE PEMBRIDGE	6 à 14	5	5
FABRIQUE DE SAINT-ELIE DE CANTON	10	5	5
CANADA STEAMSHIP LINES, LTD.	3 à 10	7	7

La Corporation des Obligations Municipales

RENE DUPONT, PRESIDENT
116 Cote de la Montagne, QUEBEC
Phone: 6922

J. W. SIMARD, VICE-PRESIDENT
7 Place d'Armes, MONTREAL
Phone: Main 1824

5 1/2% ou 7% ?

Montant du placement	Intérêt (payable par semestre)	Rendement annuel (à int. composé)
\$1,000	7%	\$71.22
\$1,000	5 1/2%	\$55.76

Différence en faveur du 7% \$15.46

Avant de placer votre argent à 5 1/2 %, donnez-vous la peine d'examiner celles de nos valeurs qui rapportent 7%.

En achetant de nos obligations industrielles, vous faites un placement aussi sûr que rémunérateur, et vous aidez à l'industrie de la Province de Québec à un moment où nous avons plus besoin que jamais de tous nos capitaux.

Versailles Vidricaire Boulais

MONTREAL **QUEBEC** **OTTAWA**

BUREAU-CHEF:
Imm. Versailles, MONTREAL. Tél: M. 7030

SERVICE

NOUS AVONS L'HONNEUR D'ANNONCER l'ouverture de notre bureau à Montréal, dans l'immeuble Lewis, au No 30, rue de l'Hôpital.

Service spécial sur tous les bons et obligations.

Fils privés communiquant directement avec le bureau de New-York.

Nos bureaux de Montréal sont pourvus de tout ce qu'il faut pour nous permettre de donner à nos clients de toutes les parties du pays un service d'informations absolument exactes.

Nous sommes à votre disposition pour toute négociation ou tout placement d'obligations, de bons et de grains. En relations continues et immédiates avec les marchés de New-York, de Chicago et de Toronto.

NOTRE SPECIALITE CONSISTE A DONNER UN SERVICE QUI SIGNIFIE DE L'ARGENT POUR NOS CLIENTS.

A.-J. DESCHAMPS
J.-ROUER ROY

Surintendant général.
Surintendant local.

Friedman, Markelson & Company

Banquiers en placements.
30, RUE DE L'HOPITAL
MONTREAL

Bureau principal: 45, rue Beaver, New-York.
Succursales: 1823, Broadway, New-York.
942, Main St., Hartford, Conn.

LES SPORTS

SÉANCE DE BOXE AU ST-DENIS

C'est ce soir qu'a lieu la séance de boxe organisée sous les auspices du Club International au théâtre Saint-Denis, où trois rencontres de dix rounds seront inscrites au programme.

Il est inutile d'insister sur la valeur des combats à l'affiche car les pugilistes qui seront aux prises sont avantageusement connus du public montréalais et si ces boxeurs

veulent donner la pleine mesure de leurs forces, nos amateurs assisteront sûrement à des engagements intéressants et contestés.

Solly Green et Red Cap Wilson feront les frais de la bataille principale tandis que la semi-finale mettra aux prises Mickey Delmont et Artie Edwards pendant que le combat d'ouverture alignera Georges Girardin contre Benny Murphy.

Les séries de la classe "A" de la M. B. A.

Les deux parties de la classe "A" qui avaient été remises lundi ont été disputées hier soir et ont donné les résultats suivants :

National Violet			
Marcel	181	155	189-525
Bernard	185	165	157-507
Suarez	194	186	153-533
Brassard	208	159	155-522
Desautels	173	174	172-519

Totaux	941	839	826-2606
H. Simons & Sons			
Dalpe	202	126	191-519
Lafranchise	159	170	155-484
C. Dalpe	173	179	182-534
Laplanche	137	197	196-530
Sanguinet	191	160	170-521

Totaux	862	832	894-2588
Canadien			
Bryson	222	201	183-606
Plante	192	166	159-517
Foucher	186	205	192-583
Talbot	223	185	187-595
Labelle	175	175	196-546

Totaux	998	932	917-2847
M.A.A.A.			
Darling	138	215	135-488
Gibb	157	182	223-561
Moir	193	192	179-564
Brown	163	169	191-523
Wallace	167	182	195-544

Totaux	818	940	922-2680
Classe "B"			
C.Y.M.C.A. Rouge			
Turnbull	194	186	222-602
Sutherland	106	162	213-561
Brighton	171	156	167-494
Kyle	126		126
Pearce	181	175	356
Sparrey	170	204	169-543

Totaux	847	889	946-2682
Lafontaine & C. de C.			
Raymond	139	179	204-522
Constantineau	149	236	193-578
Bourassa	178	171	192-541
Vincent	183	146	185-514
Charbonneau	180	174	192-546

Totaux	829	906	966-2701
National Blanc			
Saint-Maurice	178	173	166-517
Bouillard	148	184	167-499
Lacoste	156	188	136-480
Lacoste	152	145	172-460
Cardinal	146	157	199-502

Totaux	780	847	840-2467
Comets			
C. Durantaye	155	157	168-480
Fitzpatrick	140	198	163-501
Brown	170	211	171-552
Hall	151	187	167-505
H. Durantaye	137	136	157-430

Totaux	753	889	826-2468
Mile End Club			
Gray	120	147	113-380
Collins	170	130	124-424
Manning	128	146	140-413
Phuot	125	137	135-398
Martin	159	158	178-495

Totaux	703	718	690-2111
National Violet			
Pernart	133	193	126-467
Leblanc	166	136	142-434
Berthiaume	167	170	176-503
Lafoucheux	160	192	180-532
Aubry	182	176	187-545

Totaux	788	872	811-2471
Gauthier			
Egan	171	205	190-566
Dinarro	181	156	138-475
H. Pelletier	170	183	174-527
Vien	178	161	167-506
Audry	180	168	196-545

Totaux	880	873	806-2619
National			
Blais	118		118
Leger	130	139	395
Lintaull	186	212	191-589
Frigon	190	190	189-569
Dufresne	177	190	178-545
Valin	166	205	158-529

Totaux	837	933	885-2655
Swift (6)			
Cogan	but	Lavoie	
Verrier	défense	Thoms	
Sauvé	défense	Wadge	
Doherty	centre	Hughes	
Milloy	avant	Lanos	
Roux	avant	Meredith	
Hewitt	sub.	Bannister	
Stockwell	sub.	Frigon	

Dans la ligue des Salaisons

La deuxième série des parties de la ligue de hockey des Salaisons a été disputée hier soir au patinoir Mont-Royal alors que le Swift a triomphé du Mabeo par un résultat de 6 à 0 et que le Canadien Packing a défait le W. Davies par 9 à 0 dans la seconde partie du programme. Les équipes s'alignaient comme suit :

Mabeo (6)			
Cogan	but	Lavoie	
Verrier	défense	Thoms	
Sauvé	défense	Wadge	
Doherty	centre	Hughes	
Milloy	avant	Lanos	
Roux	avant	Meredith	
Hewitt	sub.	Bannister	
Stockwell	sub.	Frigon	

Swift			
Swift	Meredith	1.10	
Swift	Lanos	4.20	
Swift	Deuxième période		
Swift	Lanos	5.10	
Swift	Troisième période		
Swift	Meredith	1.10	
Swift	Hughes	2.00	
Swift	Lanos	1.00	
Swift	Meredith	1.00	

DEUXIÈME PARTIE			
C.P.C. (9)	W. Davies (2)		
Laurie	but	Thompson	
Kent	défense	Latimer	
Glass	défense	Hollins	
Charbonneau	centre	Mitchell	
Leduc	avant	Taylor	
Ranco	avant	Clark	
Willoughby	sub.	Kearns	
F. Ranco	sub.	Crevier	

Les détenteurs des championnats

PLUSIEURS TITRES ONT ÉTÉ DÉCROCHÉS DURANT L'ANNÉE 1921 — LES TITULAIRES CHEZ LES PROFESSIONNELS ET LES AMATEURS.

Voici la liste des championnats amateurs et professionnels gagnés au cours de l'année 1921, au Canada et aux États-Unis :

HOCKEY			
Championnat mondial—Ottawa, gagnant de la coupe Stanley, championnat du Canada—Université de Toronto.			
Championnat amateur des États-Unis—Cleveland. Championnat junior—Falcons de Winnipeg.			
GOLF			
Championnat amateur National—Jess Guilford.			
Championnat National (ouvert)—Jim Barnes.			
Championnat national féminin—Mlle Marion Hollins.			
Championnat amateur anglais—Willie Hunter.			
Championnat anglais (ouvert)—Jack Hutcheson.			
Championnat canadien féminin—Mlle Cecil Leitch.			
Championnat canadien—Frank Thompson, de Toronto.			
Championnat canadien professionnel—David Black, Vancouver.			

BOULE			
Championnats professionnels :			
Poids lourds, Jack Dempsey.			
Poids mi-lourds, Georges Carpentier.			
Poids moyens, Johnny Wilson.			
Poids mi-moyens, Jack Britton.			
Poids légers, Benny Leonard.			
Poids plumes, Johnny Kilbane.			
Poids coq, Johnny Buff.			
Poids mouches, Jimmy Wilde.			

Championnats amateurs :			
108-lb., J. Johnston, Riverside A.C., Toronto.			
125-lb., D. Doherty, Fire Fighters A.C., Ottawa.			
115-lb., E. Christenson, Riverside A.C., Toronto.			
125-lb., 2. Thos. Mitchell, unattached, Toronto.			
125-lb., 1. Trooper Groves, R. C. D., Toronto.			
135-lb., 2. Fred Doyle, unattached, Toronto.			
135-lb., 1. Ben Ponteau, New-York.			
145-lb., 1. J. Bradley, New-York.			
158-lb., 1. M. Silliman, New-York.			
175-lb., 1. A. Hillier, Beamsville, Ont.			
2. W. J. Gibson, Peterboro A.C.			

Poids lourds—1. C. McDougal, Clatsop, Oregon, Montrose.			
Championnats amateurs :			
118-lb., John Hamm, Pittsburg.			
125-lb., George Daley, New-York.			
135-lb., Dan Gartin, Philadelphia.			
150-lb., Ben Ponteau, New-York.			
150-lb., Charles Jenkins, Los Angeles.			
158-lb., Sam Lagonia, New-York.			
175-lb., Magnus Larsen, New-York.			
Poids lourds—Gordon Munce, Bayonne, Outremont, Montréal.			

Championnats amateurs :			
118-lb., John Hamm, Pittsburg.			
125-lb., George Daley, New-York.			
135-lb., Dan Gartin, Philadelphia.			
150-lb., Ben Ponteau, New-York.			
150-lb., Charles Jenkins, Los Angeles.			
158-lb., Sam Lagonia, New-York.			
175-lb., Magnus Larsen, New-York.			
Poids lourds—Gordon Munce, Bayonne, Outremont, Montréal.			

Championnats amateurs :			
118-lb., John Hamm, Pittsburg.			
125-lb., George Daley, New-York.			
135-lb., Dan Gartin, Philadelphia.			
150-lb., Ben Ponteau, New-York.			
150-lb., Charles Jenkins, Los Angeles.			
158-lb., Sam Lagonia, New-York.			
175-lb., Magnus Larsen, New-York.			
Poids lourds—Gordon Munce, Bayonne, Outremont, Montréal.			

Championnats amateurs :			
118-lb., John Hamm, Pittsburg.			
125-lb., George Daley, New-York.			
135-lb., Dan Gartin, Philadelphia.			
150-lb., Ben Ponteau, New-York.			
150-lb., Charles Jenkins, Los Angeles.			
158-lb., Sam Lagonia, New-York.			
175-lb., Magnus Larsen, New-York.			
Poids lourds—Gordon Munce, Bayonne, Outremont, Montréal.			

Championnats amateurs :			
118-lb., John Hamm, Pittsburg.			
125-lb., George Daley, New-York.			
135-lb., Dan Gartin, Philadelphia.			
150-lb., Ben Ponteau, New-York.			
150-lb., Charles Jenkins, Los Angeles.			
158-lb., Sam Lagonia, New-York.			
175-lb., Magnus Larsen, New-York.			
Poids lourds—Gordon Munce, Bayonne, Outremont, Montréal.			

Championnats amateurs :			
118-lb., John Hamm, Pittsburg.			
125-lb., George Daley, New-York.			
135-lb., Dan Gartin, Philadelphia.			
150-lb., Ben Ponteau, New-York.			
150-lb., Charles Jenkins, Los Angeles.			
158-lb., Sam Lagonia, New-York.			
175-lb., Magnus Larsen, New-York.			
Poids lourds—Gordon Munce, Bayonne, Outremont, Montréal.			

Championnats amateurs :			
118-lb., John Hamm, Pittsburg.			
125-lb., George Daley, New-York.			
135-lb., Dan Gartin, Philadelphia.			
150-lb., Ben Ponteau, New-York.			
150-lb., Charles Jenkins, Los Angeles.			
158-lb., Sam Lagonia, New-York.			
175-lb., Magnus Larsen, New-York.			
Poids lourds—Gordon Munce, Bayonne, Outremont, Montréal.			

Championnats amateurs :			
118-lb., John Hamm, Pittsburg.			
125-lb., George Daley, New-York.			
135-lb., Dan Gartin, Philadelphia.			
150-lb., Ben Ponteau, New-York.			
150-lb., Charles Jenkins, Los Angeles.			
158-lb., Sam Lagonia, New-York.			
175-lb., Magnus Larsen, New-York.			
Poids lourds—Gordon Munce, Bayonne, Outremont, Montréal.			

Championnats amateurs :			
118-lb., John Hamm, Pittsburg.			
125-lb., George Daley, New-York.			
135-lb., Dan Gartin, Philadelphia.			
150-lb., Ben Ponteau, New-York.			
150-lb., Charles Jenkins, Los Angeles.			
158-lb., Sam Lagonia, New-York.			
175-lb., Magnus Larsen, New-York.			
Poids lourds—Gordon Munce, Bayonne, Outremont, Montréal.			

Championnats amateurs :			
118-lb., John Hamm, Pittsburg.			
125-lb., George Daley, New-York.			
135-lb., Dan Gartin, Philadelphia.			
150-lb., Ben Ponteau, New-York.			
150-lb., Charles Jenkins, Los Angeles.			
158-lb., Sam Lagonia, New-York.			
175-lb., Magnus Larsen, New-York.			
Poids lourds—Gordon Munce, Bayonne, Outremont, Montréal.			

Championnats amateurs :			
118-lb., John Hamm, Pittsburg.			
125-lb., George Daley, New-York.			
135-lb., Dan Gartin, Philadelphia.			
150-lb., Ben Ponteau, New-York.			
150-lb., Charles Jenkins, Los Angeles.			
158-lb., Sam Lagonia, New-York.			
175-lb., Magnus Larsen, New-York.			
Poids lourds—Gordon Munce, Bayonne, Outremont, Montréal.			

Championnats amateurs :			
118-lb., John Hamm, Pittsburg.			
125-lb., George Daley, New-York.			
135-lb., Dan Gartin, Philadelphia.			
150-lb., Ben Ponteau, New-York.			
150-lb., Charles Jenkins, Los Angeles.			
158-lb., Sam Lagonia, New-York.			
175-lb., Magnus Larsen, New-York.			
Poids lourds—Gordon Munce, Bayonne, Outremont, Montréal.			

Championnats amateurs :			
118-lb., John Hamm, Pittsburg.			
125-lb., George Daley, New-York.			
135-lb., Dan Gartin, Philadelphia.			
150-lb., Ben Ponteau, New-York.			
150-lb., Charles Jenkins, Los Angeles.			
158-lb., Sam Lagonia, New-York.			
175-lb., Magnus Larsen, New-York.			
Poids lourds—Gordon Munce, Bayonne, Outremont, Montréal.			

Championnats amateurs :			
118-lb., John Hamm, Pittsburg.			
125-lb., George Daley, New-York.			
135-lb., Dan Gartin, Philadelphia.			
150-lb., Ben Ponteau, New-York.			
150-lb., Charles Jenkins, Los Angeles.			
158-lb., Sam Lagonia, New-York.			
175-lb., Magnus Larsen, New-York.			
Poids lourds—Gordon Munce, Bayonne, Outremont, Montréal.			

Le classement actuel des équipes de la N.H.L. est le suivant :				
	G.	P.	P.	
Ottawa.....	4	1	23	
St. Patrick	3	2	19	
Canadiens.....	2	3	11	
Hamilton.....	1	4	10	

LA POLITIQUE

DECLARATIONS
OPTIMISTES

M. ROBERT ROGERS DIT QUE LE PARTI CONSERVATEUR N'EST PAS MORT. — CONFERENCE AVEC LES CHEFS POLITIQUES DE L'EST DU CANADA.

Toronto, 4 (S.P.C.). — M. Robert Rogers est arrivé hier après-midi, venant de Winnipeg. Il ira consulter, la chose est désormais décidée, les principaux chefs conservateurs de la partie est du Dominion au sujet de la convention que son parti devrait tenir à Ottawa, convention dont il a lui-même lancé l'idée à Winnipeg, la semaine dernière.

Interviewé par un représentant de la "Canadian Press", M. Robert Rogers a fait les déclarations suivantes :

"Ne vous trompez pas. Le parti conservateur n'est pas mort. Je veux bien admettre que d'après toutes les lois naturelles, il devrait être mort. Lorsque vous considérez les difficultés de ces quatre dernières années, ce qui lui a été fait non seulement au dehors, mais au sein de la vie de son parti, il est évident que si un tel parti n'est pas mort, c'est qu'il est en train de se relever, et la constitution d'un tel parti, il serait dans le moment au point mort que le fantôme le Jules César.

"Mais le fait est que le parti conservateur est très vivant, qu'il a de fervents adhérents dans la campagne. S'il profite des avantages d'une telle opportunité, il ne faudra pas longtemps pour qu'il ait plus d'adhérents qu'il en a eus encore jusqu'ici.

"Pour ma part en mettant de côté la période du gouvernement unifié durant laquelle le parti conservateur fut en état d'apoplexie, je n'ai jamais été plus fier du parti conservateur, de ses traditions et de ses aspirations, qu'aujourd'hui. Je crois que sur les fondements qu'il a si bien posés, le Canada trouvera non seulement le plus sûr moyen de revenir à la normale, mais le seul moyen.

"J'avoue ma colère lorsque j'entends des grognons, déguisés sous le nom de conservateurs, déclarer que le parti est dans un état de désastre, qu'il faudra bien des années avant qu'il devienne une force réelle; qu'il faudrait prendre un nouveau nom et Dieu sait combien d'autres proférer de suggestions.

"Ce n'est pas la voix du réel parti conservateur. En fait de titre le parti conservateur n'a besoin que de reprendre son vieux nom, le nom qui a été mis de côté en 1917 et plus tard converti en un nom rempli de traits d'union.

"Pourquoi le parti conservateur, le réel parti conservateur serait-il découragé? On pourrait objecter que les élections l'ont tenu d'une belle pelote de gaine. Mais ce n'est pas relater les faits exactement. Le parti qui s'est présenté aux polls il y a quelques semaines avec son grand nom et son lourd programme n'était pas le parti conservateur. Le parti conservateur est disparu, lorsque le gouvernement d'union apparut. Le jour de la défaite donc ne fut pas le 6 décembre, mais le jour où les traités du parti conservateur ont ouvert les portes et laissé entrer l'ennemi.

"Sur la période qui a suivi cette trahison j'en ai vu bien d'autres. Les électeurs du Canada se sont prononcés. Ce n'est pas le temps de faire des funérailles, mais pour le parti conservateur de décider de la grosse question: "Où allons-nous?"

"Il est évident que la première chose à faire est de reprendre son ancien nom, de vitaliser ce nom avec des mesures nouvelles et progressives, bref, de s'organiser.

"La convention nationale, à mon avis, ne saurait être tenue trop tôt. A l'exception de la guerre, il n'y a jamais eu dans mon temps une telle occasion pour le parti conservateur ni un si clair appel de renouveau vers le pays. Son passé doit lui montrer la route et la politique à suivre à l'avenir.

"Revenons à la politique historique du parti conservateur, rendons-la conforme aux nouvelles conditions et aux événements. Couchons cette politique dans un programme, un programme qui peut être écrit en moins de cinq cents mots, un programme qui sera non une carte, mais un engagement que le parti conservateur honorerait dans l'esprit et la lettre du mot.

"Les programmes des trois partis forment des milliers de mots. Leur signification, les devoirs et les obligations qu'ils imposent à un parti qui arrive au pouvoir mystifieraient un avocat de Philadelphie. En volume ils excèdent tous la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. L'administration de ce pays est un problème d'affaires. Un programme de parti doit être un programme d'affaires exprimé dans une langue simple et claire. J'espère que cette opinion lora à la convention nationale lorsqu'elle sera tenue."

ELECTIONS PARTIELLES

Ottawa, 4 (S. P. C.). — Les breffs ont été émis, hier après-midi, pour les élections ministérielles dans Trois-Rivières, Québec-est et Regina, Saskatchewan. Le jour de la nomination est fixé au 19 janvier et celui de la votation au 2 février.

DANS GRENVILLE

Ottawa, 4 (S. P. C.). — L'ancien premier ministre Meighen aura-t-il l'opposition à la prochaine élection partielle de Grenville? Cela dépendra, dit-on, des chefs de l'organisation libérale à Ottawa.

En effet, une délégation de Grenville est arrivée à Ottawa, hier. Elle a conféré avec des libéraux éminents et a exprimé le désir de présenter un candidat libéral dans le comté.

On n'a pas révélé quelle avait été la réponse.

Les conservateurs de Grenville se réuniront, mardi prochain, afin de nommer un candidat. On s'attend à ce que le nom de l'ancien premier ministre Meighen soit le seul présenté. La convention libérale n'a pas encore été convoquée, mais elle aura lieu peu de temps après, si les libéraux présentent un candidat.

PEU PROCOUPE

Ottawa, 4. — (S. P. A.). — M. Ja-

L'IRLANDE

La discussion
devient acerbe

M. MICHAEL COLLINS ET LA COMTESSE MARKIEWICZ ECHANGENT DES ALTERCATIONS. — ON ATTEND LE VOTE SUR LE TRAITE.

Dublin, 4. — (S.P.A.). — Expliquant, hier soir, sa proposition de mandant l'unionnisme du Dail Eireann sur la question de la ratification du traité de paix anglo-irlandais, M. Michael Collins a dit que maintenant que le pays s'est déclaré manifestement en faveur de l'accord, les députés opposés à la ratification devraient abdiquer leur opinion personnelle pour le bien commun du pays, sans pour cela faire litière de leurs principes.

Ces députés pourraient, dit-il, si le besoin s'en fait sentir plus tard, se constituer les gardiens des intérêts de la nation en votant à ce que les promesses contenues dans le traité soient accomplies à la lettre par le gouvernement du nouveau Etat libre d'Irlande.

Après le discours de la comtesse Markiewicz, hier, au Dail, Daniel O'Callaghan, lord-maire de Cork, qui a succédé à Terence MacSwiney, après la mort de ce dernier, a prononcé un discours en termes plutôt modérés contre le traité. Il a dit déplorer l'animosité déployée par les deux groupes et ne plus voir la belle harmonie qui régnait autrefois aux séances du Dail Eireann. Il a proposé que la question de la ratification soit laissée à un plébiscite. Parmi les autres orateurs qui ont parlé en faveur du traité, on remarque George Nicholls, de Galway, qui fut condamné à la prison pour avoir participé à la rébellion de Pâques 1916. Le traité, dit-il, ne donne pas à l'Irlande tout ce qu'elle revendique, mais peu s'en faut. Quand 90 p. c. de la population approuve le traité, c'est le devoir du Dail Eireann, dit-il, de l'accepter et de le mettre en opération.

Durant le débat, hier, la comtesse Markiewicz s'est portée à une attaque dirigée contre Michael Collins, au sujet de la princesse Marie, d'Angleterre.

La comtesse suggéra que la vicomtesse Lascelles, fiancée de la princesse Marie, pourrait être le nouveau gouverneur-général de l'Irlande ou peut-être que le mariage pourrait être contremandé, afin que la princesse puisse épouser Michael Collins qui pourrait être nommé gouverneur-général. Cette déclaration a été accueillie par un éclat de rire général.

M. Collins n'était pas présent dans le moment, mais à l'ouverture de la séance de l'après-midi il se leva immédiatement et dit:

"Madame Markiewicz a fait allusion ce matin, alors que j'étais absent, à mon nom et au nom d'une femme appartenant à une nation étrangère et je ne puis laisser passer cela inaperçu. Un jour dans notre histoire nationale, une étrangère parcourut l'Irlande et ne fut pas insultée (Allusion à la visite de la reine Victoria en 1849).

"Je ne proviens pas de la classe du député de Dublin; je proviens de la rotture irlandaise. La dame dont le nom a été mentionné est fiancée à un homme. Je ne sais rien d'elle personnellement mais la déclaration pourrait lui faire de la peine et pourrait causer de la peine à la dame à laquelle je suis fiancé. Je ne laisserai pas passer cela sans le relever et je ne laisserai pas un député dans cette assemblée de ma nation insulter une dame de cette nation ou d'une autre nation."

Le débat paraît devoir prendre fin lundi.

mes Murdock, ministre du travail, ne se préoccupe pas d'avoir un siège au parlement. Interrogé à ce sujet, hier matin, il a dit qu'il ne s'occupait pas de la question.

"Mais qui va la décider?" lui a-t-on demandé.

"Je suppose que les libéraux d'Ontario vont en décider", a-t-il répondu.

"Croyez-vous vous présenter dans un comté de Toronto?" a ajouté le reporter.

"Croyez-vous que quelque torse invétéré va résigner son siège pour me laisser présenter?", rétorqua le ministre. Le reporter suggérant alors qu'il pourrait suivre l'exemple de son prédécesseur et siéger au Sénat, M. Murdock a répondu que sans critiquer son prédécesseur "il n'était pas prêt à se laisser mettre déjà sur les tablettes."

M. E.-J. McMURRAY.

Winnipeg, 4. — (S.P.C.). — On glose beaucoup à propos du départ pour Ottawa, hier, de M. E.-J. McMurray, député libéral de Winnipeg-nord.

Bien que les membres de son état de légale déclarent ignorer le but de la visite de M. McMurray à Ottawa, on croit qu'il a été nommé dans la capitale par le premier ministre au sujet de la sous-secrétairerie du département de l'Intérieur. D'autres disent le département du Travail, mais on prétend qu'il serait plus utile dans le département de l'Intérieur, à cause de l'immigration.

LES FERMISERS S'ORGANISENT

Windsor, Ont., 4. — On mande ici que les fermiers seraient à s'organiser en vue d'opposer un candidat à M. George P. Graham lors que celui-ci reviendra devant les électeurs d'Essex-sud. Une convention aura probablement lieu, dès le début de la semaine prochaine et l'en prendra alors une décision définitive.

Le vote fermier, dit-on, a été plutôt faible lors de la récente élection générale et c'est ce qui aurait permis au candidat libéral de remporter une victoire facile.

M. W.-R. MOTHERWELL.

Regina, Sask., 4. — Il est à peu près certain que M. W.-R. Motherwell, le nouveau ministre de l'Agriculture, sera élu par acclamation dans Regina, le 19 janvier courant. Quelques chefs du parti conservateur et du parti progressiste se sont rencontrés ici, hier soir, et ont été d'avis général qu'aucun des deux partis ne ferait d'opposition au ministre fédéral.

LE DESARMEMENT

APPROBATION
AVEC RÉSERVE

LES DELEGUES FRANÇAIS AGCEPTENT LA DEFENSE DE SE SERVIR DE SOUS-MARINS CONTRE LES NAVIRES MARCHANDS — EN ATTENDANT LA DISCUSSION.

Washington, 4 (S. P. A.). — La proposition tendant à interdire l'usage des sous-marins contre les navires marchands a été acceptée en principe par la France, mais ses délégués ont réservé leur approbation finale en attendant une discussion sur la teneur précise de la déclaration.

Les Anglais ont déjà accepté la proposition et bien que ni les Italiens ni les Japonais n'aient reçu d'instructions finales, des indices portent à croire que ni Rome ni Tokio ne feront d'objection sérieuse si la proposition reçoit l'assentiment entier de la France.

La nature exacte de la réserve française n'a pas été dévoilée, mais l'impression régnait en plusieurs milieux qu'elle peut fort bien avoir trait à une définition des termes de la déclaration de façon à rendre claire quelle conduite tiendront les navires de commerce, étant donnée leur immunité contre les attaques sous-marines.

Si ce point est soulevé, une discussion intéressante pourrait avoir lieu, car dans plusieurs milieux existe une tendance à vouloir définir le terme "navire marchand", et il sera permis de camoufler les navires de guerre en navires marchands.

En même temps, les Français ont accepté l'autre déclaration Root en vertu de laquelle tout commandant de sous-marin violant les lois internationales serait coupable de piraterie. A ce sujet on attend encore l'acceptation des gouvernements étrangers. Il se peut que les instructions aux délégués soient assez complètes pour permettre une réunion du comité naval, aujourd'hui.

L'acceptation de la France a été communiquée au secrétaire Hughes par l'ambassadeur Jussard, hier. La conférence était en apparence calme, mais les développements sur plusieurs autres questions importantes se faisaient derrière les coulisses.

Les Chinois ont eu recours à la médiation du secrétaire Hughes et d'Arthur J. Balfour pour rompre le deadlock à propos du Chan-Toung. Avant la réunion du comité fiscal, le sénateur Underwood, de la délégation américaine, a conféré longuement avec Albert Sarraut, chef du groupe français. Ils auraient discuté l'intérêt particulier de la France dans le nouvel arrangement fiscal de la Chine, à cause des frontières de l'Indo-Chine française.

De nouvelles accusations ont été faites par la délégation officielle de la République d'extrême Orient touchant les plans japonais en Sibirie. La délégation a publié le texte d'un traité entre l'armée japonaise et les rebelles russes.

COURTS
NOUVELLES

DIX-SEPT VICTIMES

New-York, 4. — Deux autres morts causées par des brevages alcooliques empoisonnés ont été enregistrées, hier. Ceci fait un total de dix-sept morts attribuables à la même cause durant les fêtes. Plus de 100 malades ont été transportés à l'hôpital Bellevue seulement.

GROS BUTIN

Rouse's Point, N. Y., 4. — Cent dix-sept automobiles, 18 chevaux et voitures et 2,000 caisses de spiritueux ont été saisis par les douaniers américains sur la frontière canadienne en 1921.

RECIPROCITE

Fredericton, N. B., 4. — "Cuba désire la réciprocité avec le Canada", a déclaré Lebaron Bull, de la W. W. Boyce and Company, négociants de pommes de terre de cette ville, qui arrive d'un voyage à la Havane.

Cuba importe de vingt à vingt-cinq mille barils de pommes de terre par semaine. M. Bull est enthousiaste des perspectives commerciales entre le Canada et Cuba.

AU PENITENCIER

Ottawa, 4. — Timmins, trouve coupable de parjure, a été envoyé au pénitencier de St-Vincent-de-Paul pour deux ans, par le magistrat Millar de la cour de police de Hull, hier matin.

Charlie Cyr, bien connu à la Pointe-Gatineau, qui s'est avoué coupable d'avoir pillé un étal de boucher, a été condamné à trois ans de prison.

LAMAIERIE DE SHERBROOKE

Sherbrooke, 3. (S.P.C.). — Il semble à peu près sûr que William Morris sera élu maire de Sherbrooke par acclamation. Il y aura lutte dans deux quartiers pour l'échevinage. Deux échevins seront élus et les deux autres devront lutter pour conserver leur place.

LES TAUX DU TRANSPORT

Ottawa, 4. (S.P.C.). — A la suite de la décision rendue par la Commission des chemins de fer, le 14 janvier de l'an dernier, le taux d'échange pour les expéditions de marchandises entre le Canada et les Etats-Unis sera à partir du 1er janvier au 14 inclusivement, de 4 et 15-16 pour cent et la surcharge de 3 pour cent.

PREPARATIFS MILITAIRES

Riga, 4. (S.P.A.). — Russes et Finlandais se livrent à des préparatifs militaires le long de la frontière qui sépare les deux pays, et, quoique les relations diplomatiques soient tendues, on ne croit pas qu'il y ait guerre. La raison de tout ce branlebas, c'est la question de la Carélie. La Finlande prétend que la question carélienne devrait être soumise à la Ligue des nations.

On dit que les Bolcheviki ont une armée de 150,000 hommes comman-

A CANNES

Deux questions
à discuter

M. BRIAND VA PROPOSER LA DISCUSSION DES REPARATIONS ET DE LA RESTAURATION ECONOMIQUE DE L'EUROPE CENTRALE.

Paris, 4 (S. P. A.). — M. Briand est déterminé à limiter le programme de la prochaine réunion du Conseil suprême à Cannes à deux questions, les réparations et la restauration économique de l'Europe centrale. C'est ce qu'il disait, hier, dans les milieux officiels. Il est entendu qu'il est en faveur de la convocation d'une conférence économique subséquente, à laquelle la Russie et l'Allemagne pourraient être représentées.

M. Briand, président de la délégation française, accompagné du ministre des régions libérées, M. Loucheur, de M. Laroche, du ministère des affaires étrangères et de plusieurs experts, est parti pour Cannes à 5 heures 35, hier après-midi.

La délégation française croit que toutes les questions accessoires devraient être mises de côté et que, si les deux questions ci-haut mentionnées sont réglées avec satisfaction, la conférence aura remporté un succès.

On sait que la délégation française convient en principe que l'Allemagne fasse quatre paiements de 125,000,000 de marks-or chacun les 15 janvier, février, mars et avril. Bien que M. Briand ait répété qu'aucun engagement n'avait été pris avec le premier ministre Lloyd George durant les récentes conversations de Londres, vu que l'Italie et la Belgique n'étaient pas représentées.

On a déclaré officiellement, hier, qu'il consentait à un retardement des paiements de l'Allemagne, sauf pour 500,000,000 de marks-or, ainsi qu'aux autres mesures pour soulager l'Allemagne, telles que la fixation des prix du charbon de réparation à la plus basse limite des prix du marché anglais et français.

Si la Belgique est de cet avis, et les dépêches de Bruxelles semblent le laisser croire, on ne demandera à l'Allemagne que la moitié de ses paiements en 1922. Bien que la capacité de l'Allemagne à payer les 500,000,000 de marks-or soit généralement acceptée en France, l'Allemagne se dit encore officiellement incapable de payer plus que les liers de cette somme.

Le Dr Walter Rathenau, expert financier allemand, était à Paris, hier, mais on s'attend à ce qu'il parte pour Cannes, aujourd'hui. On dit qu'il désire informer la conférence au sujet des paiements de 125,000,000 marks-or dans les quatre premiers mois de l'année.

La France n'a aucune objection à la convocation des représentants allemands et russes à la conférence économique, si leur présence est essentielle à la restauration de l'Europe centrale.

La prochaine conférence économique ne soulève pas beaucoup d'enthousiasme dans les milieux français, bien qu'on convienne généralement qu'il faille faire quelque chose. La pression des débiteurs de dettes russes, évaluées à 17 milliards de francs, aurait beaucoup d'influence sur le gouvernement français.

La récente déclaration de Lenine au congrès soviétique de Moscou, à l'effet que la propriété privée devait être garantie, a un bon effet sur les détenteurs français de dettes russes et aurait rendu le gouvernement moins hésitant à rencontrer les délégués du soviet.

M. Briand a dit au parlement que s'il y avait une réorganisation de l'Europe, la France ne pouvait y demeurer étrangère. Il semblerait cependant que les choses ne se développeront pas doucement, car la délégation française s'attend qu'il y aura de nombreuses complications dans le plan d'union internationale présenté par sir Lansing et Worthington Evans, secrétaire de la guerre pour la Grande-Bretagne.

"Puisse les diplomates européens faire preuve d'une résolution égale à celle du secrétaire Hughes à Washington, dit le Petit Parisien. La conférence de Washington a produit un résultat que la regrettable controverse sous-marine ne peut diminuer. Puisse les méthodes de Washington être employées à Cannes, afin que nous sachions exactement où nous en sommes.

Les délégations belge et japonaise partent pour Cannes, aujourd'hui.

REUNION PRELIMINAIRE

Londres, 4 (S. P. A.). — L'Italie doit proposer à la prochaine conférence de Cannes la convocation d'une réunion préliminaire des grandes puissances en Italie pour discuter la question des relations avec la Russie, mande une dépêche de son correspondant de Rome au London Times.

Il est entendu, ajoute la dépêche, que George Tchitcherine, ministre des affaires étrangères soviétique, a exprimé son consentement à assister à cette réunion au député Boggianno Pico, qui est revenu récemment à Rome après une visite semi-officielle à Moscou pour faire un relevé des chances de commerce avec ce pays.

Vous ne cherchez dans les journaux que des annonces? Le Devoir n'est pas votre affaire. Vous voulez trouver de quoi lire? Lisez le Devoir. Un mois, 50 sous; un an, \$6.

dés par Serge Komenoff, montant la garde en Corélie et protégeant Pétrograd.

LES INDIGENES SEULS

Londres, 4. (S.P.A.). — Le correspondant de l'agence Reuters à Johannesburg, câblegraphie que seuls les indigènes travaillent actuellement aux mines de l'Afrique-Sud. Le scrutin qui se prend en ce moment sur la question de grève requiert une majorité des deux tiers de tout le vote, et non simplement des unions individuelles. Si le vote est favorable à la grève, cela ne veut pas dire que la grève s'accomplira tout de suite, mais la voix des chefs des syndicats sera renforcée pour les négociations.

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis

Avant la Rentrée des Collégiens

COMPLETS pour garçons de 10 à 17 ans; modèle Norfolk en tweed mélangé gris ou brun tout laine; valeur de 18.00 pour **12.95**

en serge croisée fin bleu marin tout laine ou en serge irlandaise. Valeurs de 20.00 à 22.00. pour



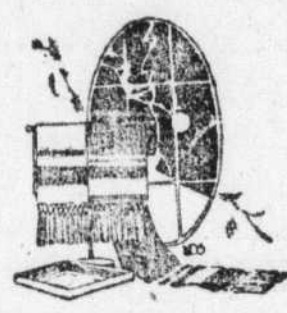
PALETOTS pour garçons de 3 à 10 ans; modèle Buster en frise brune tout laine, en tweed mélangé brun ou en melton vert foncé; paletot très chaud avec col fermé ou convertible; plusieurs avec chaude doublure en flanelle de laine. Valeur de 15.00, pour

15.95

10.95

—Au premier.

Foulards et Chandails pour Garçons



Beau choix de FOULARDS de laine, pour garçons; couleurs: gris et bruyère, avec rayures de couleur faisant contraste; .69

CHANDAILS tout laine, genre passant par-dessus la tête, pour garçons; teintes: gris ou brun à rayures de couleurs au collet et aux poignets; d'autres, genre eston, rayés jaune, vert, bleu ou rouge. Poitrine: 28 à 32. Prix: **4.25, 5.25 et 7.75**

—Au premier.

MANTEAUX

MANTEAUX

COSTUMES



Beaux manteaux en velours, avec collet en simili-castor ou en "seal" français; teintes: sable, taupe, noir, bleu marin; modèles des plus récents. Valeur **19.98** de 30.00, pour ..

—Au premier.



Jolis manteaux épais pour l'hiver; différentes nuances; jolie doublure. Valeur de 10.00, pour

5.98

—Au premier.



75 beaux costumes en tricotine bleu marin ou noire; jolis modèles; doublure de soie. Valeurs jusqu'à 55.00, pour

29.98

—Au premier.

SOIES et DRAP VELOURS

SOIES à jolies rayures de couleur sur fond blanc, pour blouses et chemises; 33 pouces de largeur. Un tissu pure soie d'une grande durée et se lavant bien. Valeur régulière **1.95** 2.95, pour ..

75 verges seulement de DRAP VELOURS tout laine, 54 pouces; nuance tête de nègre seulement. Le tissu le plus en demande pour manteaux d'hiver, etc., etc. Valeur régulière 3.95, pour ..

—Au rez-de-chaussée.

LAINE

GANTS

BAS

LAIE FIGERING canadienne à 3 et 4 brins; une très belle laine pour tricot; nuances: bleu Alice, rouge écarlate, brun foncé, kaki, bleu marin, gris pâle, Oxford, jaune pâle, noir et blanc. Spécial, la **1.39** livre ..

—Au rez-de-chaussée.

GANTS en chamoulette (Seconds), pour dames. Choix de plusieurs nuances; deux boutons-pression; pointures: 5 1/2 à 7 1/2, la paire **.59** GANTS en moka, marque Perrin, pour enfants; doublure ourlée; pointures: 1 à 6, en brun et tan seulement. Valeur de 2.00 la paire, pour **.98**

—Au rez-de-chaussée.

BAS GOLF SHODDY pour garçons; couleurs: gris, melange, bruyère, brun foncé et noir; revers de couleurs variées; pointures: **.49** 7 1/2 à 10. La paire

—Au rez-de-chaussée.

OCCASIONS au SOUS-SOL

PETRISSEUSES à pain "Universal": dimensions pour 4 pains .. **3.95** dimensions pour 8 pains .. **4.95**

BOITES à lettres pour l'extérieur; chacune **.39** CASSETTES métalliques d'importation anglaise; compartiments à l'intérieur; rayures dorées sur fond verni noir; avec clef et serrure:

VADROUILLES à l'huile de cèdre, forme triangulaire, marque Spruxest, dans une boîte de carton, avec un bide de 18 onces d'huile de cèdre, Jeudi **.98**

VADROUILLES à l'huile de cèdre, forme triangulaire, dans une boîte de fer blanc; marque Universal ou Big Wonder, au choix .. **1.00**



6 pouces .. **.60 et 1.25** 7 pouces .. **1.50** 8 pouces .. **1.75** 9 pouces .. **1.95** 10 pouces .. **2.25**

—Au sous-sol.

SAS rotatoires en tôle galvanisée pour les cendres, avec un baril également en tôle. Les deux articles, jeudi .. **7.95**

PLATS en bois pour hacher les viandes; 3 dimensions .. **.40, .95, 1.75**

—Au sous-sol.

POUR LES ROIS

Donnez-nous votre commande pour crème Saint-Honoré, crèmes italiennes, charlottes russes, etc., etc.

Très Spécial pour Jeudi

Nos BEIGNETS RICHES faits ici; rég. 25 la douzaine, jeudi, 2 douz. **.29** zaines pour ..

Comptoir